

***LES FRANCO-ONTARIENS ET LA LANGUE VERNACULAIRE:
UNE RECHERCHE QUALITATIVE***

par
Rachelle Arbour Gagnon

Thèse présentée pour
répondre aux exigences partielles
de la Maîtrise ès arts en Sociologie (M.A.)

École des études supérieures
Université Laurentienne
Sudbury, Ontario

© Rachelle Arbour Gagnon, 2000



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-61242-2

Canada

Sommaire

Cette recherche a pour but de dévoiler les facteurs qui font en sorte que le français standardisé n'est pas le mode de communication privilégié par les Franco-Ontariens du Nord de l'Ontario. Pour ce faire, on a adopté une approche qualitative. Des entrevues ont été menées auprès de vingt-six étudiants inscrits dans un cours de *Langue intégrée aux programmes* de l'Université Laurentienne à Sudbury.

L'originalité de cette recherche consiste dans le fait que le questionnement porte non seulement sur la langue parlée, mais aussi sur la langue écrite. On s'est fixé comme objectif de connaître les facteurs qui ont une influence sur ces deux modes de communication lors de l'utilisation de la langue standardisée ou de la langue vernaculaire.

Les résultats montrent que la langue vernaculaire est la langue d'usage, ainsi que la langue maternelle, des Franco-Ontariens de l'étude. Ces derniers ressentent peu de rapport avec la langue standardisée, sauf lorsqu'il est question de la communication écrite. De plus, les répondants avouent ressentir de l'intimidation, un malaise ainsi que des sentiments d'infériorité lorsqu'ils discutent avec une personne qui se sert de la langue standardisée. Les explications théoriques qui ont été retenues afin d'interpréter ces découvertes prennent deux voies distinctes. D'une part, il est impossible de nier la présence du phénomène d'assimilation et d'anglicisation dans un projet portant sur les Franco-Ontariens. D'autre part, on retient l'idéologie qui incite que la langue est conditionnée par l'hierarchie et la domination. La langue est différente selon le groupe social, ainsi que selon le statut de l'interlocuteur.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de thèse, M. Donald Dennie, qui malgré une surcharge de travail, a toujours trouvé le temps nécessaire pour me guider tout au long de mon trajet, et aussi pour avoir eu la sagesse de pouvoir juger quand j'avais besoin d'entendre «RELAXE, TAKE A BREAK!» Je désire également remercier Mme Marie-Luce Garceau et M. Rachid Bagaoui pour le temps qu'ils ont consacré à la réalisation de ce travail, ainsi que pour leur encouragement et leurs commentaires indispensables.

J'aimerais aussi remercier Mme Christiane Bernier pour l'encadrement qu'elle m'a donné tout au long de ma carrière comme étudiante et aussi pour avoir vu un potentiel en moi qui, autrement, aurait passé inaperçu. M. Simon Laflamme mérite aussi un merci particulier pour ses questions et ses commentaires qui m'ont obligé de réfléchir et d'explorer au delà de l'évident.

Un grand merci aux répondants qui ont généreusement dévoué leur temps afin que ce projet puisse se réaliser.

J'aimerais aussi remercier Renée St. Onge qui, tout au long de ma carrière académique, était présente pour m'aider, m'appuyer, m'encourager et aussi pour m'écouter.

Enfin, je remercie du fond de mon coeur mon époux, Robert, pour la patience, l'encouragement et l'amour qu'il a démontré au cours de mes études.

À la mémoire de mes parents.

Table des matières

Sommaire

Remerciements

Introduction	3
Chapitre 1: Revue de la littérature	7
1. Les facteurs externes	8
1.1 L'assimilation	8
1.1.1 Exogamie/ Bilinguisme de la culture et le mariage mixte	9
1.1.2 Les agents de socialisation	10
1.1.3 Distinction entre la langue maternelle et la langue d'usage	13
1.1.4 Répartition géographique	14
1.1.5 Environnement	15
2. Facteurs internes	17
2.1 L'alternance linguistique	17
2.2 Le français formel et le français vernaculaire	17
2.3 Les inégalités sociales	19
2.4 Speech genres	22
3. Question de recherche	24
Chapitre 2: Cadre théorique	26
1. Le cadre théorique	26
2. L'objectif de travail	30
Chapitre 3: Méthodologie	32
1. L'échantillonnage	32
2. La sélection de l'échantillon	33
3. Le questionnaire	34
4. La collecte de données	34
5. La catégorisation	35
5.1 La perception de la langue	37
5.2 Les sentiments	37

5.3 L'alternance linguistique	37
5.4 La reconnaissance de la langue	37
5.5 Le test de compétence linguistique	38
5.6 Les agents de socialisation	38
6. Le profil de l'échantillon	38
6.1 Le sexe	39
6.2 L'âge	39
6.3 Année académique	40
6.4 Programme d'études	40
6.5 Occupation des parents	41
6.6 La langue maternelle des parents	42
6.7 La région de provenance	43
Chapitre 4: La description des résultats	44
1. La perception de la langue	44
2. Les sentiments	49
3. L'alternance linguistique	52
3.1 Environnement	52
3.2 L'interlocuteur	54
3.3 L'habitude	55
3.4 Un manque dans le répertoire linguistique	56
4 Reconnaissance de la langue	61
5. Le test de compétence	63
6. Les agents de socialisation	66
1 La famille et les amis	66
2 L'école	69
7. Sommaire	74
7.1 La perception de la langue	74
7.2 Les sentiments	75
7.3 L'alternance linguistique	75
1. L'environnement	76
2. L'interlocuteur	76
3. L'habitude	76
4. Un manque dans le répertoire linguistique	76
7.4 Reconnaissance de la langue	77
7.5 Le test de compétence linguistique	78
7.6 Les agents de socialisation	78

Chapitre 5: Interprétation des résultats	80
1. Les postulats	81
1.1 La perception de la langue	81
1.2 Les sentiments	83
1.3 L'alternance linguistique	84
L'environnement et l'interlocuteur	84
L'habitude	85
Un manque dans le répertoire linguistique	86
1.4 La reconnaissance de la langue	86
1.5 Le test de compétence linguistique	89
1.6 Les agents de socialisation	91
2. L'influence des facteurs externes et des facteurs internes	92
Chapitre 6: Conclusion	95
Bibliographie	103
Annexes	108
1. La lettre de participation	108
2. Le questionnaire	109

Introduction

Depuis plus d'un siècle que les francophones habitent en Ontario, le rapport à leur langue maternelle française a toujours été difficile. Bien qu'au Canada ils constituent la plus grande proportion de francophones vivant hors Québec, les Franco-Ontariens¹ n'ont pas toujours eu les institutions, telles que des écoles de langue française, ainsi que les services en français pour leur permettre de communiquer dans leur langue maternelle.

Plus souvent qu'autrement, ces Franco-Ontariens ont dû mener des luttes et organiser des campagnes de protestation pour protéger leurs institutions (comme ce fut le cas lors de l'époque du fameux *Règlement XVII* de 1912 à 1927 et encore dans les années 1970, pour l'obtention d'écoles secondaires de langue française) ou pour exiger des services publics en langue française. Ce n'est qu'en 1989, par exemple, que la province d'Ontario a adopté une loi garantissant des services en langue française dans plusieurs institutions publiques et parapubliques de la province.

Malgré ces luttes, qui se sont soldées parfois par des victoires et parfois par des défaites, malgré une volonté vieille d'un siècle de continuer de vivre en français dans une province à très grande majorité anglophone, le rapport des Franco-Ontariens à leur langue maternelle demeure difficile. Obligés, surtout dans des milieux où ils se retrouvent en forte minorité, à emprunter la langue anglaise pour lire, écrire et communiquer oralement, les Franco-Ontariens sont devenus, au fil des ans, de plus en plus bilingues. Ils se sentent obligés d'adapter leur mode de communication à la situation contextuelle, souvent anglaise. Ils

¹ Dans ce travail, le terme masculin englobe les deux genres.

demandent des services en anglais et, en présence d'un anglophone, ils s'adressent presque inmanquablement en anglais.

Ce phénomène de bilinguisme est devenu une réalité pour les francophones de l'Ontario. Le bilinguisme français-anglais est intégré dans leurs activités quotidiennes, au point même où plusieurs d'entre eux s'identifient comme bilingues plutôt que francophones. Certes, ce bilinguisme facilite l'interaction avec les anglophones majoritaires mais nuit-il à la préservation de la langue maternelle française?

Pour les militants de la langue française en Ontario cette question est primordiale. Au cours des dernières années, le taux de francophones en Ontario diminue. Les raisons avancées pour cette baisse sont l'immigration et l'émigration internationales et inter-provinciales, la baisse de la fécondité, l'exogamie et le transfert linguistique. (Bernard, 1996)

De plus en plus, on peut constater qu'un grand nombre de francophones optent pour s'exprimer en anglais plutôt qu'en français, même lorsqu'ils sont en présence d'autres francophones. Alors, on peut dire que ces personnes sont effectivement anglicisées (adopter certains traits ou certaines caractéristiques anglaises) et même, à la limite, assimilées (se voir comme anglophone). Ils se sentent aussi, et même parfois plus à l'aise en leur langue seconde. On ne peut que se demander pourquoi. Logiquement, une personne de langue française devrait utiliser davantage sa langue maternelle mais, comme plusieurs recherches l'ont démontré, ceci n'est pas toujours le cas.

Cette interrogation m'a paru très importante à deux occasions. La première a eu lieu lors de la lecture du *Rapport sur l'Alphabétisme des adultes en Ontario français: résultats*

de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) (Garceau, 1998). Dans ce rapport, l'auteure a tenté de dresser un profil des capacités de lecture de la population francophone de l'Ontario. Par contre, cette tâche s'est avérée difficile puisque plusieurs personnes qui ont identifié le français comme leur langue maternelle ont choisi de répondre au questionnaire et aux tests d'alphabétisation en anglais et non en français. Il faut donc conclure que plusieurs Franco-Ontariens s'adressent en anglais ou écrivent en anglais même lorsqu'ils et elles ont l'occasion de le faire en français.

La deuxième occasion s'est présentée lors de la lecture du livre intitulé *Deux groupes linguistiques : Une communication de masse* de Simon Laflamme et Ali Reguigui (1997). Dans cet ouvrage, les auteurs comparent les résultats des étudiants et des étudiantes anglophones et francophones au test de compétence linguistique de l'Université Laurentienne. Ce test était obligatoire pour tous les étudiants et les étudiantes inscrits dans les facultés des Humanités et des Sciences sociales, la faculté des Sciences et dans certaines Écoles professionnelles. Il a comme objectif de mesurer les capacités de rédaction des étudiants. Il était administré deux fois par année, soit au printemps et à l'automne. Les tests ne sont pas notés de façon traditionnelle (alpha ou pourcentage). Plutôt ils reçoivent une cote allant de «un» - un succès- à «quatre» - un grand besoin d'amélioration. L'Université offrait plusieurs services aux personnes qui n'ont pas réussi le test: des cours de rattrapage, des cliniques de langue, de l'aide personnalisée au Centre des langues officielles et des cours de *Langue intégrée aux programmes*.

Laflamme et Reguigui ne se sont pas attardés à la question d'alternance linguistique, mais ils ont tout de même découvert plusieurs tournures de phrases anglaises ainsi que de

nombreux anglicismes lors de leur analyses des tests français. De plus, ils ont remarqué qu'il y avait un grand nombre de personnes (39%) qui ont identifié le français comme leur langue maternelle, mais qui ont choisi de faire le test en anglais. Ce pourcentage en lui-même est étonnant, mais l'ampleur de ce choix est accentuée lorsque l'on pense à l'importance de ce test. La réussite de ce test est une exigence de sortie; l'étudiant doit avoir une cote «un» sur le test afin de recevoir son diplôme. Alors, on peut conclure que pour certains Franco-Ontariens leur langue seconde semble être la voie de réussite au test de compétence linguistique.

Comment expliquer le fait que des personnes qui ont identifié la langue française comme leur langue maternelle choisissent de répondre à un questionnaire ou à un test en anglais tel que l'ont démontré Garceau dans son rapport ou encore Laflamme et Reguigui dans leur recherche? Comment expliquer que des Franco-Ontariens se sentent plus à l'aise en anglais même avec des francophones? Peut-on dire que les raisons sont personnelles, puisque l'écriture et la lecture sont habituellement des activités solitaires? Ou encore, peut on conclure qu'il existe des pressions sociales qui guident leur décision? Les recherches qui portent sur l'alternance linguistique comme sujet semblent avoir omis la question portant sur l'écriture lors de leurs analyses. Il est vrai que le choix de la langue écrite est plus discret, moins visible que la langue parlée, mais ceci ne veut pas dire qu'elle est moins importante. À la lumière de cette lacune, ce projet de recherche a pour objectif de faire ressortir les facteurs qui influencent le choix de la langue, non seulement dans la langue parlée mais aussi dans la langue écrite.

CHAPITRE 1

Revue de la littérature

Trouver une explication au phénomène d'alternance linguistique exige une recherche exhaustive. Il y a un grand nombre de facteurs qui peuvent, à la limite, influencer le choix de la langue. Ces facteurs peuvent être séparés en deux grandes sections: les facteurs externes et les facteurs internes. Les facteurs externes semblent tous découler des explications traditionnelles présentées dans la littérature franco-ontarienne. À partir de ces explications, on a l'impression que la langue française est une unité indifférenciée. C'est-à-dire qu'on fait référence à la langue française comme quelque chose qui existe comme un tout, qui est présent, qui occupe une place dans le monde langagier mais qui n'a pas de parties distinctes. La langue française est tout simplement la langue française. Cette langue est la proie d'éléments qui la menacent constamment.

Par contre, dans les facteurs internes, on présente la langue française de façon plus complexe. Les explications portent sur les parties de la langue et non sur la langue en général. Elles s'attardent sur les éléments linguistiques de la langue qui pourraient faire en sorte qu'une personne franco-ontarienne choisirait de communiquer en anglais plutôt qu'en français. En plus des facteurs internes de la langue française, cette section explore aussi les facteurs personnels de certains Franco-Ontariens qui pourraient aussi influencer l'alternance linguistique.

1. Les facteurs externes

1.1 L'assimilation

Il serait impossible de faire un survol de la littérature portant sur la francophonie ontarienne sans retrouver, à maintes reprises, des références aux concepts d'assimilation ou d'anglicisation. Dans son livre *De Québécois à Ontariens*, Roger Bernard, un auteur très reconnu pour ses analyses par rapport aux Franco-Ontariens, indique que les théories assimilationnistes des sociologues américains ont orienté et marqué les études portant sur les Canadiens Français.

De façon générale, nous dit Bernard, le modèle assimilationniste domine la sociologie des relations ethniques. Selon certains théoriciens assimilationnistes, l'industrialisation, l'urbanisation, la migration interne, la modernisation, le développement et la nouvelle société post-industrielle sont tous des facteurs qui vont faire en sorte que les différences culturelles et ethniques disparaissent. Essentiellement, cette pensée est reliée à la théorie du «melting pot», qui, depuis longtemps, est le modèle par excellence aux Etats-Unis. Afin d'appuyer cet énoncé, Bernard fait référence à la théorie du «cycle des relations raciales» développée par Park (1950), un sociologue de l'école de Chicago. Ce dernier montre que deux groupes partageant le même territoire seront forcément obligés de se faire concurrence pour le peu de ressources et de services qui existent ainsi que pour le pouvoir. Par conséquent, ce conflit mènera nécessairement à l'assimilation du groupe le plus faible.

the race relations cycle [...] of contact, competition, accomodation and eventual assimilation is apparently progressive and irreversible (Bernard, 1996: 16)

Les autres facteurs qui peuvent aussi se retrouver sous le titre d'assimilation sont:

l'exogamie, les agents de socialisation, la distinction entre la langue maternelle et la langue d'usage, la répartition géographique et l'environnement.

1.1.1 Exogamie/ Bilinguisme de la culture et mariage mixte

Bernard (1996) soulève le concept de «bilinguisme de la culture» pour expliquer le décalage qui existe entre la langue maternelle et la langue d'usage. Selon Heller et Lévy (1991) ce concept signifie «vivre confrontée à deux langues, deux cultures, deux mentalités...»(Heller et Lévy,1991:2) Le mariage mixte est une situation idéale pour le transfert linguistique. Selon Bernard, en 1991, 40,9% des époux et des épouses de langue maternelle française de l'Ontario se retrouvaient dans des foyers exogames. Ce foyer exogamique, en raison du partage souvent inégal de la langue et de la culture, favorise l'assimilation. Il ajoute aussi que plus le milieu est minoritaire, plus les taux d'exogamie sont élevés et plus l'anglicisation est prononcée à l'intérieur des familles. Dans ces foyers exogames, les parents éprouvent une grande difficulté à transmettre à leurs enfants le français comme langue maternelle. Encore selon les données de Bernard de 1991, 84,3% des enfants de mariages mixtes dont le père est francophone et 66,5% des enfants dont la mère est francophone ont l'anglais comme langue maternelle. Il ajoute qu'en 1986 environ 92% des personnes en mariage mixte utilisent l'anglais le plus souvent dans le foyer.

Heller et Lévy, dans l'article «La femme franco-ontarienne en situation de mariages mixtes: féminité et ethnicité» (1992), appuient les constatations de Bernard en disant que «plusieurs études démographiques désignent l'exogamie comme étant la principale source d'assimilation des francophones au Canada.» (Heller et Lévy, 1992:60) De son côté, Allaire,

dans un article intitulé «Le “mariage mixte” : Famille, transfert linguistique et changement culturel» (1995), affirme que «le mariage mixte ne saurait servir d’explication passe-partout pour le transfert linguistique et le changement culturel. On doit prendre en considération d’autres facteurs au sein de la famille, facteurs qui se rapportent aux décisions que prennent les enfants en réponse à l’environnement dans lequel ils évoluent.» (Allaire; 1995: p. 145-146)

Il est aussi surprenant d'apprendre que 53% des Franco-Ontariens ne se servent pas de la langue française au foyer en dépit de leur origine francophone. Selon Bernard «l'anglicisation de la population de langue maternelle française est une réalité avec laquelle doit composer la francophonie ontarienne». Charles Castonguay montre, dans son livre *Les transferts linguistiques au foyer* que le transfert linguistique se produit entre la naissance et l'âge de 45 ans, avec une période critique entre 15 et 34 ans. De plus, selon Bernard (1996), ce phénomène de minorisation par assimilation s'accroît d'une génération à une autre. En outre Bernard stipule aussi que ce ne sont pas seulement les jeunes qui sont victimes de l'assimilation et d'anglicisation. En effet le groupe de 36 à 45 ans connaît un taux plus élevé d'assimilation.

1.1.2 Les agents de socialisation

En plus des constats précédents, il faut également analyser l’influence quotidienne qu’a la société sur l’individu. Chaque être humain est un être social; à travers de nombreuses interactions sociales ou humaines, l’individu apprend dès sa naissance ce que la société exige de lui en tant qu’être social. L’individu est alors socialisé selon les normes de la société.

Denis et al. définissent la socialisation comme « le processus par lequel un individu apprend et intériorise les valeurs et les comportements sociaux rattachés à la culture particulière à laquelle il appartient» (Denis et al., 1991: 60) Mais ce processus dépend de l'interaction humaine. Chaque personne et chaque groupe de personnes que l'on rencontre ou avec lesquelles on s'associe joue un rôle dans le processus de socialisation. Ces personnes peuvent autant être un membre de la famille, un ami, un étranger sur la rue ou une vedette à la télévision ou dans les revues. À partir de ces personnes, l'individu apprend les comportements qui sont conformes aux normes et aux valeurs de la société. Or, l'influence de ces personnes est très significative. Les sociologues identifient ces personnes à grande influence comme des agents de socialisation.

Les agents de socialisation sont définis comme «chacun des différents acteurs sociaux qui ont une influence sur l'individu au cours de son existence».(Campeau et al., 1993: 145.) Généralement, les sociologues sont d'accord pour dire que les principaux agents de socialisation sont la famille, l'école, les pairs, le monde du travail et les mass média.

La famille est l'agent de socialisation le plus important puisqu'elle est présente tout au long de la vie de l'individu. C'est dans ce milieu que l'individu apprend une langue, une culture, des valeurs familiales, etc. En général, il y développe son image de soi. Le rôle de l'école est de montrer aux enfants comment agir en fonction des normes et des valeurs d'une culture. Les pairs aident aux enfants à acquérir un certain degré d'indépendance vis à vis leurs parents. A l'intérieur d'un groupe d'amis, chacun a tendance à imiter son prochain. Il existe une grande pression sociale pour être comme les autres et, ainsi, pour être accepté socialement.

Les mass médias jouent un très grand rôle dans la socialisation des jeunes aujourd'hui. Ces derniers sont bombardés de tous les côtés par les médias, que ce soit la télévision, la radio, les ordinateurs, l'Internet, les jeux vidéos. Ces nombreuses innovations techniques placent le monde entier à la portée de l'individu. Or, il va de soi que cette technologie a une influence sur le comportement social. Enfin, le monde du travail confirme le statut d'adulte, mais même les adultes sont influencés par les attentes sociales: la compétition dans le monde du travail, les responsabilités familiales, la valorisation de soi. (Denis et al., 1991: 79-88)

Plusieurs auteurs ont étudié l'influence des agents de socialisation dans le cadre de leur recherche, mais aucune des ces recherches ne porte directement sur le choix de la langue parlée ou écrite. Les recherches menées par Laflamme et Reguigui (1997) et par Laflamme et Bernier (1998 et 1996) se sont attardées sur les compétences écrites, mais n'ont point donné d'explication pour le choix de la langue. Laflamme et Bernier (1996) ont tenté d'analyser l'influence des agents de socialisation (le fait de parler en français avec les parents, avec les frères et les soeurs, les amis...) sur l'individu afin de prédire les habitudes de lecture. Heller et Lévy (1992) ont utilisé la langue parlée dans le foyer comme indice de la situation de la femme en mariage mixte. Laflamme et Reguigui (1997) proposent l'hypothèse que les étudiants francophones et anglophones répondent de façon comparable aux influences de leur environnement commun. Ils ont recueilli leurs données à partir des scores obtenus par les étudiants sur le test de compétence linguistique de l'Université Laurentienne. Même si les résultats n'ont pas démontré de différences significatives entre les deux groupes, les auteurs ont tout de même pu conclure qu'il existe un processus d'assimilation d'une génération à

l'autre chez les francophones: les parents parlent plus souvent en français entre eux que les enfants le font entre frères et soeurs. Les chiffres permettent de constater que la situation franco-ontarienne tend à être bilingue même au sein du foyer. De plus, Laflamme et Reguigui accordent une grande importance à l'influence médiatique, non précisément comme explication pour le choix de la langue, mais plutôt comme explication globale. Le fait que les mass médias soient partout, et qu'ils sont majoritairement anglais, fait en sorte qu'on ne peut pas échapper à son influence.

Il est sans contestation que les agents de socialisation ont une grande influence dans la vie de l'individu. On retrouve leur influence partout: dans le choix d'amis, dans le choix de carrière, dans les jugements moraux, dans la réussite scolaire, professionnelle ou personnelle, dans le choix de vêtements, dans le choix de la nourriture. Alors, puisque leur influence est tellement puissante, il faut nécessairement assumer qu'ils ont aussi une influence sur le choix de la langue.

1.1.3 Distinction entre la langue maternelle et la langue d'usage

Bernard affirme qu'en 1981 652 900 personnes étaient d'origine ethnique française, mais que ce chiffre diminue lorsqu'il y a une distinction entre la langue maternelle française, qui est la première langue apprise durant l'enfance et encore comprise, et la langue d'usage française qui est la langue dans laquelle l'individu communique le plus souvent: 475 605 personnes se disent de langue maternelle française et 307 209 identifient le français comme langue d'usage. En 1991, les mêmes chiffres sont 485 390 pour la langue maternelle et 300 085 pour la langue d'usage.

Cette comparaison entre la langue maternelle et la langue d'usage est devenue l'outil par excellence pour mesurer les phénomènes du transfert linguistique et de l'assimilation. À partir de ces chiffres, il est possible de constater qu'il y a une augmentation quant au nombre de personnes qui ont le français comme langue maternelle, mais que le nombre de personnes qui utilisent le français quotidiennement est en diminution.

1.1.4 Répartition géographique

Une explication que propose Bernard pour cette diminution dans le nombre de Franco-Ontariens est la répartition géographique de la population ontarienne de langue française. En 1991, les francophones ne représentaient que 4,9% de la population de l'Ontario, et si l'on définit la francophonie ontarienne selon la langue d'usage, le pourcentage descend à 3%. (Bernard, 1996: 30) Il dit que plus la proportion de francophones est élevée dans une région, plus élevé sera le nombre de personnes qui s'exprimeront en français. Encore selon les données de 1991, 90% de la population francophone de l'Ontario se retrouve dans le Nord-Est (3 sur 10), l'Est (4 sur 10) et le Centre (2 sur 10) de l'Ontario. (Bernard, 1996: 31) Les individus vivant dans une région peu peuplée de personnes de langue française ressentent une forte minorisation, qui forcément amène des changements culturels et identitaires. Les possibilités d'organisation et de mobilisation de la langue française ainsi que des interactions sociales en français sont rares, ce qui mène à un taux d'exogamie et de transfert linguistique élevé. Par conséquent, le maintien de la langue française comme langue d'usage quotidienne est très difficile. Les individus qui désirent maintenir leur francophonie doivent lutter contre les forces externes et majoritaires.

1.1.5 Environnement

Comme l'a dit Allaire (1995) , le choix de la langue se fait en réponse à l'environnement. Selon Heller (1994), il n'y a pas de distinction nette lors du choix d'utiliser une langue plutôt que l'autre: le choix dépend des expériences antérieures et des conséquences qui en ont résulté.

How people use their languages, and which languages they use, is not something that can be determined in any simple or straightforward way. The languages and language varieties in their repertoire are attributed value through the experiences one has of the consequences of using them, and through the possibilities and imagines opening up before one through their use. (Heller, 1994: 212)

En se basant sur Fishman (1965), Melanson arrive à la même conclusion; le choix de la langue dépend de l'environnement et des interactions humaines.

dans une situation de langues en contact, le choix de l'une ou l'autre langue serait lié à des domaines d'activités différents dont les principaux seraient la famille, l'éducation, le travail, les amis et la religion. Dans ces domaines, d'autres facteurs interviendraient dans le choix des langues, dont les participants, les relations qui les caractérisent, les sujets de conversation et le lieu de l'interaction. (Melanson, 1996: 137)

Pour sa part, Bernard affirme que pour une personne bilingue vivant dans une situation minoritaire, le choix de parler le français ou l'anglais n'est pas le résultat d'un choix personnel, ni d'une préférence de langue, ou d'une question de volonté, mais plutôt d'un comportement appris. La personne adopte une langue ou une autre par habitude. Le contexte global de la situation dicte le choix de la langue. Bernard soutient que le bilinguisme et l'anglicisation constituent une partie intégrale de la vie quotidienne de ces personnes.

toutes les enquêtes sociales réalisées depuis vingt ans confirment que la bilingualité s'inscrit maintenant dans l'univers culturel et identitaire de

l'Ontario français... Que la langue et la culture française des francophones de l'Ontario s'inscrivent dans l'univers du bilinguisme, et que si elles sont valorisées, cette valorisation est fonction du bilinguisme et du biculturalisme (Bernard, 1998: 80)

Les personnes bilingues ont tellement intégré les deux langues dans leur vie quotidienne qu'elles basculent d'une langue à l'autre, selon le contexte, de façon spontanée. On pourrait dire que le changement de langue se produit intuitivement; l'individu agit presque de façon innée, ou inconsciente. Certainement, le transfert linguistique n'est pas un comportement inné mais plutôt un comportement appris selon le contexte global, mais le processus se produit avec tellement de fluidité que parfois on se pose des questions. Ce phénomène vient appuyer l'idée de Bernard lorsqu'il disait que le bilinguisme est une partie intégrale de la vie quotidienne des Franco-Ontariens.

Alors, il ne reste qu'à s'interroger sur l'impact qu'ont tous ces facteurs sur le choix de langue. Serait-il une erreur de dire que ce manque de précision quant à l'identité et à l'appartenance au groupe franco-ontarien peut en sorte mener au déclin du nombre de personnes qui utilisent le français quotidiennement? Enfin, il ne faut point minimiser l'ampleur du phénomène d'assimilation et d'anglicisation. Le fait que les Franco-Ontariens fassent partie d'une société bilingue et biculturelle, une société qui valorise le français, autant que la personne sait aussi parler l'anglais, ne peut faire autrement qu'avoir un effet sur le choix de l'utilisation du français ou de l'anglais. Cependant, peut-on aussi tirer les mêmes conclusions pour la langue écrite?

2. *Facteurs internes*

Les facteurs internes, contrairement aux facteurs externes, ne voient pas la langue française comme une unité indifférenciée. Plutôt, ils s'attardent sur la complexité de la langue, la composition de ses parties afin d'expliquer le choix de la langue.

2.1 *Alternance linguistique*

Il y a des fois où il y a un chevauchement de langues ou d'influence d'une langue à l'autre, ce qui se traduit en interférence. Melanson, en reprenant les mots de Poplack, utilise le concept «d'alternance linguistique» ou de «codeswitching». L'auteure définit ce concept comme étant le «recours à deux langues entre deux phrases successives (extraphrastique) ou au sein d'une seule phrase (intraphrastique) à l'intérieur d'un seul tour de parole.» (Melanson, 1996: 139) La recherche de Poplack et al., en 1988 dans la région d'Ottawa-Hull, a trouvé des emprunts d'une langue à une autre, soit

des morphèmes anglais non adaptés avec des affixes français, des items lexicaux qui sont prononcés tantôt en anglais, tantôt en français et ce, par le même locuteur, ou même des affixes français qui seraient anglicisés de façon à ce que le mot ait une morphologie française mais une phonologie anglaise.
(p.52)

Certainement, les linguistes ont des termes techniques pour décrire ces glissements linguistiques, mais pour les fins de cette recherche, ils seront tout qualifiés d'anglicismes.

2.2 *Le français formel et le français vernaculaire*

Dans un article intitulé «Problèmes posés par la mesure du rendement en français des élèves franco-ontariens» (1978), Canale et Mougeon présentent les résultats d'une recherche qu'ils ont menée auprès des jeunes Franco-Ontariens quant à l'utilisation de la langue

française. Selon ces résultats, ils ont pu conclure que le français utilisé par certains Franco-Ontariens «diffère sensiblement du français standard.» (Canale et Mougeon, 1978: 41) Cependant, les auteurs stipulent que le style de langue utilisé par ces personnes est effectivement un véritable système linguistique «qui correspond à d'autres normes que le français standard, c'est à dire des normes régionales, socio-économiques et stylistiques qui sont particulières aux Franco-Ontariens.» (Canale et Mougeon, 1978: 42) Certes, une personne apprend le style de langue qui est utilisé par ses parents, ses frères et ses soeurs, ainsi que ses pairs. Pour les Franco-Ontariens, la prédominance semble être l'utilisation d'un français non-standardisé. Le groupe de pairs exerce une grande influence sur l'utilisation de la langue non-formelle.

Ces pressions se traduisent entre autres par un nivellement du comportement linguistique de la majorité des jeunes en direction de la variété vernaculaire (non standard) et peuvent aller jusqu'à l'«exclusion» des membres du groupe de pairs qui ne se conforment pas à la norme. (Canale et Mougeon, 1978: 47)

Comme le laisse entendre cette citation, les jeunes franco-ontariens apprennent la langue non standardisée dans le foyer, et par la suite cette langue est renforcée par des pressions sociales. Alors, comment faire autrement que ressentir une réticence, une incertitude, une incapacité envers la langue française formelle?

Cependant Mougeon et Canale ne sont pas les seuls auteurs à remarquer l'utilisation d'un français non-standard par la population franco-ontarienne. Monica Heller, dans un article intitulé «La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne»(1994), lors d'une étude portant sur la qualité ou encore la variabilité du français à l'intérieur des écoles, atteste qu'il y a effectivement deux variétés de la langue française: 1) un français standard (européen

ou canadien) et 2) un français vernaculaire (dont une des particularités est en fait des emprunts à l'anglais). À son avis, cette variété dans la langue française provient du fait qu'il y a à l'intérieur des écoles des personnes provenant de différentes couches sociales.

Il n'est donc pas surprenant qu'on ait vu dans les écoles après les années 1970 une clientèle de milieux socio-économiques variés, maîtrisant des variétés de français différent et possédant des formes variées de répertoires linguistiques. (Heller, 1994; 160)

Heller souligne dans son article que cette variation dans la langue française est considérée par plusieurs comme un problème auquel il faut trouver des solutions; cependant, elle réplique que puisque les socio-linguistes ont démontré la systémativité de cette langue vernaculaire, on ne peut pas la trouver fautive, mais plutôt la considérer comme «un élément authentique du répertoire linguistique franco-ontarien». (Heller, 1994: 161)

2.3 *Les inégalités sociales*

Pierre Bourdieu, auteur de plusieurs ouvrages portant sur la sociologie de l'apprentissage, soutient qu'il existe effectivement une inégalité scolaire entre les classes sociales. Il conclut que les étudiants de couches supérieures ont un meilleur rendement scolaire que les étudiants de couches inférieures puisqu'ils ont accès aux influences culturelles qui sont à la base du curriculum scolaire.

Or, comme nombre de recherches l'ont établi, c'est tout au long de la scolarité, et particulièrement lors des grands tournants de la de la carrière scolaire, que s'exerce l'influence de l'origine sociale: la conscience que les études (et surtout certaines) coûtent cher et qu'il est des professions où l'on ne peut s'engager sans un patrimoine, les inégalités de l'information sur les études et leurs débouchés, les modèles culturels qui associent certaines professions et certains choix scolaires, (le latin, par exemple) à un milieu social, enfin la prédisposition, socialement conditionnée, à s'adapter aux

modèles, aux règles et aux valeurs qui régissent l'École, tout cet ensemble de facteurs qui font que l'on se sent «à sa place» ou «déplacé» à l'École et que l'on y est perçu comme tel, déterminent, toutes aptitudes égales d'ailleurs, un taux de réussite scolaire inégale selon les classes sociales, et particulièrement dans les disciplines qui supposent tout un acquis, qu'il s'agisse d'instrument intellectuel, d'habitudes culturelles ou de revenus (Bourdieu, 1964: p. 25)

Le privilège culturel est manifeste lorsqu'il s'agit de la familiarité avec les oeuvres que seule peut donner la fréquentation régulière du théâtre, du musée ou du concert. (Bourdieu, 1964: p. 30)

Le système scolaire se base sur les examens pour mesurer le rendement scolaire des étudiants et des étudiantes. Ce genre de mesure semble, à la surface, donner une chance égale à tous. Par contre, cette idée est fautive. Cette méthode d'évaluation ne tient guère compte des différences culturelles. Les étudiants et les étudiantes provenant de couches inférieures possèdent un retard dès le début. En réalité, dit Bourdieu, ce type de concours ne fait que transformer le privilège culturel des couches supérieures, en mérite scolaire. Les couches sociales sont reproduites dans les écoles. Par l'entremise du rendement scolaire les étudiants sont hiérarchisés pour toujours; ceux qui ont le meilleur rendement scolaire se retrouvent au sommet de la hiérarchie et les autres au bas.

Dans son ouvrage intitulé *Ce que parler veut dire*, Bourdieu affirme que l'acte de parler est effectivement le point de rencontre de séries causales indépendantes.

[...] d'un côté les dispositions, socialement façonnées, de l'habitus linguistique, qui impliquent une certaine propension à parler et à dire des choses déterminées et une certaine capacité de parler définie inséparablement comme capacité linguistique d'engendrement infini de discours grammaticalement conformes et comme capacité sociale permettant d'utiliser adéquatement cette compétence dans une situation déterminée; de l'autre, les structures du marché linguistique, qui s'imposent comme un système de sanctions et de censures spécifiques. (Bourdieu, 1982; 14)

Effectivement, dit Bourdieu, les gens apprennent une forme de communication qui est propre à leur environnement social; un parler qui leur permet de communiquer (c'est à dire de comprendre ce qui est dit, et aussi de se faire comprendre) à l'intérieur de leur milieu social, mais que cette langue ne se conforme point aux structures et aux sanctions de la langue formelle.

Alors, on peut faire le lien entre ces deux idées de Bourdieu. Si les classes sociales sont reproduites par le système scolaire par l'entremise du rendement scolaire et si les étudiants de couches supérieures ont une avance sur les étudiants de couches inférieures dues à un privilège culturel; il ne reste à conclure qu'à l'intérieur de leur milieu social, ils apprennent à parler une langue qui est conforme à celle enseignée dans les écoles. Et donc, l'inverse est aussi vrai; la langue apprise par les étudiants de couches inférieures n'est pas conforme à celle enseignée dans les écoles.

Basil Bernstein reprend un peu cette même perspective dans l'article «Langage et classes sociales: codes socio-linguistiques et contrôle social»(1975). Il propose comme hypothèse générale «que les processus d'apprentissage des différentes formes de langage parlé suscitent, renforcent et généralisent des types différents de rapport au milieu et constituent, de la sorte, des dimensions de signification différentes» (Bernstein, 1975: 25) Sa sous-hypothèse suppose «que les différences linguistiques entre les couches inférieures de la classe ouvrière et les classes supérieures ne sont pas le reflet direct de différences d'aptitudes, mais qu'elles résultent de la différence des types de discours dominants» (Bernstein, 1975 :29) Selon Bernstein, la différence linguistique entre ces deux groupes provient du fait que chacun accorde une importance différente aux différentes potentialités

du langage, ce qui oriente les personnes vers des types de relations différentes avec les choses et les personnes. Les personnes qui appartiennent à la couche supérieure ont un avantage net sur les personnes de couche inférieure: elles utilisent quotidiennement la langue formelle pour s'exprimer, la même langue qui est enseignée dans les écoles. Pour les personnes de couche inférieure, cette langue formelle leur est étrangère; elles utilisent plutôt un langage commun qui est caractérisé comme étant peu complexe

2.4 «Speech genres»

Dans un article intitulé «Language, History and Class Struggle», David McNally reprend l'idée de V.N. Voloshinov (Bakhtine, 1977) à savoir que les relations hiérarchiques qui existent entre les personnes ont une grande influence sur la langue. Cette dernière est, en effet, conditionnée par la hiérarchie et la domination.

...une analyse plus fine révélerait l'importance incommensurable de la composante hiérarchique dans le processus d'interaction verbale, quelle influence puissante exerce l'organisation hiérarchisée des rapports sociaux sur les formes de l'énonciation. Le respect des règles de l'«étiquette», du «bien parler» et les autres formes d'adaptation de l'énonciation à l'organisation hiérarchisée de la société ont une portée immense dans le processus de mise en évidence des principaux modes de comportement. (Bakhtine, 1977; 40)

Selon Voloshinov, différents groupes sociaux utilisent des codes linguistiques différents pour décrire leurs expériences sociales ainsi que leurs aspirations sociales. Selon cet auteur, à l'intérieur de la langue, il y a, à la fois, l'utilisation de mots ainsi que de thèmes.

Chaque époque et chaque groupe social a son répertoire de formes de discours dans la communication socio-idéologique. A chaque groupe de

formes appartenant au même registre, c'est-à-dire à chaque forme de discours social, correspond un groupe de thèmes. (Bakhtine, 1977; 40)

Par thèmes on entend la signification accordée par le groupe à certains mots afin de décrire leurs expériences. Dans des contextes différents, les individus adoptent ce que McNally appelle des «speech genres», soit des genres de parler chacun avec leur propre vocabulaire, leur propre dialecte, et leurs propres normes. (McNally, 1997: 29-30)

Themes have to do with the accents and emphases that members of specific social groups try to give to words in order to transmit their experiences. Indeed, in different contexts, individuals participate in distinct «speech genres» which have their own accents, norms, vocabularies, dialects, and so on. (McNally, 1997:30)

Ainsi, selon McNally, on peut dire que la langue commune ou vernaculaire est, en effet, un «speech genre» ou un code linguistique particulier et spécifique. À la surface, les mots utilisés dans les deux types de langue proviennent du même langage, mais la distinction se situe dans la complexité et dans les idées exprimées. Alors, on peut forcément tirer la conclusion que les personnes de couches inférieures utilisent une langue codifiée d'une façon différente de la langue formelle. Peut-on tirer la même conclusion quant aux Franco-Ontariens qui optent de s'exprimer en anglais, ou en une forme de français vernaculaire que ce soit au niveau du parler ou de l'écrit? Les Franco-Ontariens qui ne pensent pas avoir maîtrisé la langue française formelle peuvent-ils effectivement avoir recours à la langue anglaise, ou à une forme de «codeswitching» afin de masquer leur incapacité de s'exprimer correctement dans la langue formelle? De plus, on peut se demander si ce sentiment d'incertitude ou d'incapacité est toujours pareil, ou s'il augmente ou diminue selon le groupe dans lequel se retrouve la personne.

3. *Questions de recherche*

Comme on l'a vu, la littérature portant sur le choix de langue française se divise en deux grandes catégories que nous avons appelées les facteurs externes et les facteurs internes. Malgré que les facteurs externes soient les plus étudiés, surtout dans la littérature franco-ontarienne, et que l'assimilation est incontestablement une réalité, ceux-ci n'expliquent pas ou expliquent mal la polyvalence des Franco-Ontariens quant au choix de la langue parlée ou écrite, que celle-ci soit la langue française vernaculaire, la langue française formelle ou encore la langue anglaise. Par contre, les facteurs internes nous semblent mieux expliquer cette réalité.

Tel que nous avons vu lors de la discussion des facteurs internes, le rapport à l'utilisation du français est complexe. Les Franco-Ontariens sentent une pression sociale d'utiliser le français formel ou le français vernaculaire selon le contexte. Un environnement académique ou même professionnel exige l'utilisation du français formel; c'est la langue enseignée dans les écoles et donc, elle est perçue comme le «bon français». Dans ce milieu, le langage vernaculaire est corrigé et donc infériorisé. Le contexte fait que les personnes sentent une certaine réticence envers cette langue. Cependant, dans le réseau familial et dans le groupe d'amis et d'amies la situation est l'inverse. La langue vernaculaire est utilisée; c'est celle-ci qui est acceptable dans ce milieu. Lorsqu'une personne utilise la langue formelle, elle est soit mal comprise, soit ridiculisée, ou encore la personne est exclue du groupe puisqu'elle est perçue par ces proches comme voulant se montrer supérieure.

Mais le choix de la langue formelle n'est pas toujours un choix comme tel puisque ce français n'est pas maîtrisé par tous les Franco-Ontariens. Plutôt ce sont les personnes de

couches sociales supérieures qui ont tendance à utiliser ce type de français quotidiennement. Pour les personnes de couches inférieures, le français vernaculaire est plus populaire ce qui fait que le rapport à la langue française formelle est difficile puisqu'elle n'est pas la langue française vécue. À la lumière de ces énoncés, on s'est intéressé à répondre aux questions suivantes: quels sentiments éprouvent les Franco-Ontariens résidant dans le nord de l'Ontario quant aux différentes langues avec lesquelles ils entrent en contact quotidiennement? Quelle place occupent-elles dans leurs vies? Ressent-ils une affinité avec le français formel ou est-ce le français vernaculaire qu'ils tiennent à coeur? Dans quelles situations utilisent-ils davantage la langue anglaise? Et qu'en est-il d'un message écrit; quel langue leur permet la meilleure compréhension du message transmis? Est-ce que le choix de la langue est différente pour l'écriture et pour la lecture?

Chapitre 2

Cadre théorique

1. Le cadre théorique

Pierre Bourdieu s'est beaucoup attardé sur la question des inégalités sociales qui existent à l'intérieur des écoles. Selon lui il existe une reproduction des classes sociales à l'intérieur des institutions académiques en raison d'une répartition inégale du capital culturel. À son avis, seules les personnes de couches supérieures ont accès aux influences culturelles, qui sont à la base du curriculum scolaire, ce qui les placent au sommet de la hiérarchie académique dès le départ. Et puisque les examens scolaires sont basés sur ce capital culturel, les étudiants de couches supérieures obtiennent de meilleurs résultats ce qui leur permet d'occuper la même position hiérarchique pour toujours.

De plus, Bourdieu montre que les personnes de couches inférieures apprennent une forme de communication qui est propre à leur environnement social mais que cette langue ne se conforme pas aux structures et aux sanctions de la langue formelle. Alors, encore une fois, les personnes de couches supérieures ont un meilleur rendement scolaire, puisqu'elles apprennent la langue formelle dans leur foyer, la même langue qui est enseignée dans les écoles.

David McNally (1997) aussi a développé une théorie au sujet du choix de code linguistique qui met l'emphase sur les relations inégales et hiérarchiques entre les classes sociales et les groupes sociaux. Il croit que le langage est conditionné par la hiérarchie et la domination.

Selon lui, la définition des mots est relativement stable, mais il ajoute qu'à l'intérieur de la langue, il y a, à la fois, l'utilisation de mots ainsi que de thèmes, et que l'on doit nécessairement tenir compte du contexte dans lequel un mot est utilisé afin de comprendre le sens qui lui est accordé. Par thèmes, on entend la signification accordée par le groupe à certains mots afin de décrire leurs expériences. Dans des contextes différents, les individus adoptent ce que McNally appelle des «speech genres», soit des genres de parler chacun avec leur propre vocabulaire, leur propre dialecte et leurs propres normes. Les individus vont adopter différents «speech genres», selon le contexte et la relation hiérarchique qui existe entre les interlocuteurs. Donc, McNally conclut que la langue est «multi-accentual». L'utilisation d'un mot peut varier selon le contexte, la situation, la relation qui existe entre les personnes ainsi que le message à transmettre et à qui le message est transmis. Par contre, la langue formelle, c'est-à-dire la langue utilisée par les élites, tente d'enlever la polyvalence des mots et de leur accorder une définition stable, peu importe le contexte.

Basil Bernstein, un sociologue, a élaboré une théorie sociologique de l'apprentissage. Cet auteur affirme que «les différences linguistiques entre les couches inférieures de la classe ouvrière et les classes supérieures ne sont pas le reflet direct de différences d'aptitudes, mais qu'elles résultent de la différence des types de discours dominants caractéristiques de chacune de ces catégories.» (Bernstein, 1975: 26)

Selon Bernstein, la différence linguistique entre ces deux groupes provient du fait que les processus d'apprentissage des différentes formes de langage parlé suscitent, renforcent et généralisent des types différents de rapport au milieu et constituent, de la sorte, des dimensions de signification différentes. Les personnes qui appartiennent à la couche

supérieure ont un avantage net sur les personnes de couche inférieure de deux façons: 1) elles utilisent quotidiennement la langue formelle pour s'exprimer, la même langue qui est enseignée dans les écoles et 2) ces personnes peuvent aussi apprendre la langue commune utilisée dans la couche inférieure et peuvent ainsi utiliser l'un ou l'autre des codes selon le contexte. Cependant, les personnes de couche inférieure n'ont pas cette possibilité: la langue formelle leur est étrangère et par conséquent, elles doivent utiliser uniquement la langue commune peu importe la situation.

Plusieurs recherches sociologiques et sociolinguistiques se sont penchées sur la notion de la francophonie ontarienne et l'utilisation de la langue maternelle française comme moyen de communication. Monica Heller, Benoit Cazabon, Michael Canale et Raymond Mougeon sont tous des chercheurs renommés dans ce domaine. Dans leurs recherches, Mougeon et Canale (1978) sont arrivés à la conclusion que les francophones habitant l'Ontario utilisent un système linguistique systématique et structuré qui diffère de la langue formelle enseignée dans les institutions académiques. Heller (1994), de son côté, reconnaît l'existence de cette langue «vernaculaire» utilisée par les Franco-Ontariens et tente de trouver une façon de l'intégrer dans le curriculum scolaire. Canale et Cazabon appuient cette tentative en disant que les écoles devraient s'éloigner de l'enseignement restreint de la langue formelle pour adopter l'enseignement de la langue comme outil pleinement développé à des fins de communication aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'école.

La langue formelle qui est enseignée dans les écoles, ainsi que celle qui est utilisée dans les institutions francophones en Ontario, n'est souvent pas la même langue qui est utilisée dans le foyer familial, ni celle qui est utilisée dans les relations quotidiennes. Certes,

il y a un certain nombre de personnes de langue maternelle française qui utilise la langue formelle quotidiennement, mais elles sont en minorité. La majorité de la population franco-ontarienne a développé sa propre langue, une langue qui est effectivement un mélange entre le français et l'anglais (l'intégration de l'anglais dans la langue française est, sans contestation, un effet de l'assimilation et de l'anglicisation qui existe en Ontario).

Par conséquent, et selon les conclusions tirées par les chercheurs dans le domaine de la francophonie ontarienne, ne serait-il pas possible de déduire des théories de McNally et de Bernstein que les Franco-Ontariens utilisent un «speech genres», une langue commune, en réponse à leur environnement. Dans le foyer et dans leur entourage, les jeunes Franco-Ontariens sont plus sensibilisés à la langue commune ou vernaculaire qu'à la langue formelle et, par conséquent, ils maîtrisent la langue commune, la langue de leur communauté quotidienne.

Alors en tirant la conclusion que les Franco-Ontariens maîtrisent davantage la langue commune que la langue formelle, on peut effectivement expliquer le manque de confiance dans leur capacité d'expression dans leur langue maternelle, mais seulement quant à la langue formelle. Cependant, le problème se présente dans le fait que la langue formelle, celle qui est enseignée dans les écoles, est l'instrument de mesure des capacités dans la langue française. Par conséquent, les personnes qui utilisent la langue commune (vernaculaire) éprouvent souvent une réticence, une peur envers le code linguistique formel. L'échec leur semble incontournable. Par conséquent, ils vont avoir recours à une langue qui leur est seconde (l'anglais), donc une langue qui leur pose moins de menaces afin d'assurer la réussite. Dans des situations de test, ils ne peuvent utiliser leur propre code linguistique (le

français vernaculaire) car celui-ci n'est pas une option.

Alors, on peut dire que le choix du code linguistique se fait en réponse à l'environnement. Dans une situation quotidienne, la personne optera d'utiliser la langue commune; dans les institutions, ce sera la langue formelle, plus ou moins bien maîtrisée. Mais qu'arrive-t-il lorsque la personne doit subir un examen quelconque, ou répondre à un questionnaire? Souvent, ces communications écrites suivent la structure de la langue formelle, une langue qui leur est plus ou moins étrange, une langue qu'elle ne comprend pas. Que faire? Cette recherche se donne comme objectif de faire ressortir les solutions que trouvent ces personnes à leur dilemme, ainsi que la justification de leur choix.

2. L'objectif de travail

L'objectif de cette recherche n'est pas de confirmer une ou plusieurs hypothèses à partir des résultats d'une enquête. La recherche vise plutôt à explorer le rapport que les étudiants et les étudiantes ont à l'égard de la langue française.

Cette recherche se penchera sur le choix de la langue. Plus précisément, on cherchera à découvrir les facteurs qui font en sorte que les personnes de langue maternelle française vivant en Ontario n'utilisent pas le français standard comme moyen de communication, soit écrite ou parlée, mais optent plutôt pour un code linguistique vernaculaire ou encore un code linguistique anglais. Comme proposition de recherche, on postule que la langue française vernaculaire, et non la langue française standardisée, est effectivement la langue maternelle des Franco-Ontariens. Et c'est pour cette raison qu'ils éprouvent une réticence envers la langue formelle; une incapacité de développer un rapport avec celle-ci. Et comme la langue

vernaculaire est, à la limite, un mélange du français et de l'anglais, et que les francophones vivant en Ontario sont une minorité, ces mêmes personnes ressentent un plus grand rapport avec l'anglais qu'avec la langue française standardisée. Ce qui explique effectivement le recours à l'anglais lorsqu'on leur présente un texte écrit. La langue vernaculaire écrite n'est pas reconnue dans les institutions académiques, sauf sous forme littéraire; la langue française formelle leur est étrange; alors quel choix ont-ils sauf l'anglais?

Chapitre 3

Méthodologie

La langue française est complexe, mais explorer le rapport qu'ont les personnes avec cette langue est encore plus obscur puisque l'affiliation que la personne ressent envers sa langue française est tout à fait subjectif. Chaque réponse est unique. Par conséquent, il serait impossible de déterminer, à l'avance, les facteurs qui influencent le choix de la langue française et encore moins plausible serait-il de prédire les réponses que donneront les personnes pour expliquer le choix. De plus, puisque cette recherche aborde une nouvelle branche de la francophonie ontarienne, les points de références sont inexistant. On part avec une carte blanche; une carte qui sera remplie par les réponses des participants à la recherche.

1 L'échantillonnage

Nous avons choisi de mener des entrevues auprès des étudiants et des étudiantes de l'Université Laurentienne. Le seul critère de sélection était que l'individu ait subi soit le test de compétence linguistique de l'institution ou qu'il soit inscrit dans un cours de *Langue intégrée aux programmes (LIP)*. Puisqu'une grande partie de la population étudiante a effectivement passé le test, il était nécessaire de trouver une méthode d'échantillonnage qui nous permettrait de rejoindre une population représentative des étudiants et des étudiantes de l'Université. Comme solution, on s'est adressé aux personnes inscrites dans ces cours *LIP*. Ces cours ont pour objectif d'aider les étudiants à réussir le test de compétence linguistique. Ils peuvent aussi, à la fin de la session, recevoir la cote désirée à travers ce cours.

2. *La sélection de l'échantillon*

Le choix de l'échantillon a été effectué en deux étapes. La première étape consistait en l'obtention d'une liste de tous les cours LIP offerts à l'Université. Afin d'obtenir ce document, on s'est adressé à la co-directrice du Centre de rédaction universitaire. De cette liste, il a fallu choisir les cours qui feraient partie de notre échantillon. On a procédé de façon non-aléatoire afin de s'assurer de rejoindre des personnes de diverses disciplines, ainsi que des personnes à différents niveaux académiques. Enfin, nous avons choisi 3 cours de première année, 2 cours de deuxième année, 2 cours de troisième année et enfin le seul cours offert aux étudiants en quatrième année. La deuxième étape consistait en la distribution d'une lettre dans les cours choisis qui comprenait une explication de l'objectif de la recherche. De plus, cette lettre demandait aux étudiants de cocher s'ils acceptaient de participer à la recherche ou non. Si oui, ils devaient inscrire leur nom, leur numéro de téléphone ainsi que la cote qu'ils ont reçue au test de compétence. Trente-cinq personnes ont accepté de participer à la recherche, soit 26 femmes et 9 hommes.

Par la suite, les personnes qui ont accepté de participer à la recherche ont été contactées de nouveau afin d'établir une date pour mener l'entrevue. Par contre, du groupe initial, 9 personnes ont changé d'avis et ont refusé de participer. Donc, l'échantillon final est composé de 26 personnes, soit 19 femmes et 7 hommes.

Il faut tout de même noter que le fait d'avoir choisi notre échantillon à partir des personnes inscrites dans un cours LIP aurait pu, à la limite, biaiser les résultats de notre recherche. En général, les individus qui suivent ces cours éprouvent souvent des difficultés avec la langue formelle écrite alors leurs opinions peuvent varier sensiblement de ceux de

la population d'étudiants qui ont reçu une réussite aux tests de compétence. Cependant, des 26 personnes qui font partie de notre échantillon, 16 ont reçu une cote 1 ou 2 lors de la première rédaction du test de compétence. Compte tenu ces résultats, on croit que les résultats ne sont pas biaisés, par le fait que plus de la moitié de l'échantillon ont bien réussi le test, et alors éprouvent peu de difficulté avec la langue écrite.

3. *Le questionnaire*

Afin de mesurer les réponses des participants, on a choisi d'utiliser une méthode qualitative. On a développé un questionnaire consistant uniquement de questions ouvertes qui ont été posées aux étudiants sous forme d'entrevue. Ce questionnaire était divisé en quatre sections, chacune représentant le cheminement du répondant. La première section, qui comprenait 6 questions, avait comme objectif d'établir un historique de leurs expériences à l'école secondaire ainsi que dans leur réseau familial. La deuxième partie leur demandait des questions au sujet de leurs études collégiales, s'il y avait lieu. Troisièmement, les questions portaient sur leurs expériences du moment, soit comme étudiant universitaire ou dans leur vie quotidienne. Cette section était comprenait de 23 questions. Et enfin, dans la dernière section, il y avait 10 questions démographiques.

4. *La collecte de données*

Un pré-test de cinq entrevues auprès de quelques étudiants de l'Université Laurentienne a permis de mettre à point le protocole d'entrevue. Les entrevues ont eu lieu entre le 31 janvier et le 3 mars 2000 avec une durée moyenne de 25 minutes. On a choisi un

local dans l'Université Laurentienne comme site pour les entrevues pour deux raisons: 1) l'Université représente un endroit neutre pour les répondants et, 2) puisque les répondants sont tous des étudiants de l'Université, cet emplacement a permis à la chercheuse de mener les entrevues à la disponibilité des répondants sans que ceux-ci ne soient obligés de se déplacer.

Les entrevues ont toutes été enregistrées sur cassettes audio avec la permission du répondant. Par la suite, elles ont été retranscrites sous forme de verbatim ce qui a permis l'analyse des données à partir des méthodes qualitatives.

5. La catégorisation

Les verbatims ont été analysés à maintes reprises afin d'assurer la fidélité des résultats. De plus l'analyse de ceux-ci a été facilité par l'utilité du programme d'analyse NUD*IST. Lors de la première lecture de ceux-ci, l'objectif était de faire ressortir les grands thèmes afin de pouvoir catégoriser les réponses. Afin de nous guider dans notre catégorisation, nous avons suivi les grandes lignes du questionnaire.

Le protocole d'entrevue consistait d'environ 40 questions divisées en quatre sections. Chaque section visait un moment particulier de la vie de l'individu. En raison de ceci, on a pu faire ressortir un ensemble de quatorze thèmes, tous avec des sous-catégories: l'école, la famille, la correction du français, les sentiments, la comparaison ou la description de la langue, l'alternance linguistique, la réaction de la famille ou des amis vis-à-vis la langue, le choix de langue écrite, le niveau de confort quant à la langue, le test de compétence linguistique, la reconnaissance de la langue vernaculaire, la fierté de la langue et

l'identification de la langue

Évidemment, notre première catégorisation était très précise mais en même temps trop large. Il serait très difficile d'arriver à une conclusion suivant ce modèle. Il a fallu réexaminer les thèmes pour arriver à un nombre qui serait plus facile à analyser. Une deuxième analyse a donc permis de faire des liens entre les idées exprimées dans chacun des thèmes mentionnés. Toutes les données ont été classées en fonction de l'idée ou de la situation auxquelles elles se réfèrent. Une fois terminé, nous avons effectivement regroupé les quatorze thèmes dans un nombre notablement réduit de catégories, soit six: la perception de la langue, les sentiments, l'alternance linguistique, la reconnaissance de la langue, le test de compétence linguistique et les agents de socialisation.

Ces six catégories représentent l'ensemble de l'information recueillie lors des entrevues. Chacune retient de l'information unique et pertinente à une notion particulière. Elle permet de mieux comprendre l'idée transmise, de mieux décoder cet aspect de la question, et donc d'arriver à une conclusion. Cependant, aucune catégorie n'est exclusive de la prochaine; il existe une relation de base entre l'une et l'autre: la langue. Chacune est axée sur un aspect différent de la langue et vise à découvrir l'opinion des répondants envers celle-ci. Mais il serait difficile de dire que l'une n'a pas d'impact sur l'autre, car l'information retrouvée dans une catégorie peut aussi s'appliquer, ou encore faire référence à de l'information dans une autre catégorie. Procédons maintenant à une description de l'information retrouvée dans chacun de ces groupes.

5.1 la perception de la langue

À l'intérieur de cette catégorie on a regroupé toute l'information qui se réfère à la perception qu'ont les répondants de leur langue. Plusieurs fois pendant l'entrevue on a demandé aux répondants de décrire leur langue, de désigner leur langue ou encore de comparer leur langue à celle des professeurs. Il y avait aussi des questions qui portaient sur la fierté de la langue. Ces réponses sont le fondement de cette catégorie.

5.2 les sentiments

Cette section renvoie aux sentiments des répondants vis-à-vis la langue standardisée. Ici, on retrouve toutes les références aux sentiments qu'éprouvent les individus lorsqu'ils fréquentent quelqu'un qui utilise le français standardisé. Ils ont dû également identifier leur niveau de confort quant au français standardisé, au français vernaculaire et à l'anglais.

5.3 l'alternance linguistique

L'idée principale de cette catégorie est l'alternance linguistique. Ainsi, on a regroupé toutes les références au phénomène du «switching». Les facteurs qui influencent ce changement de langue quant aux répondants, et ce dans la langue parlée et la langue écrite, sont révélés ici.

5.4 la reconnaissance de la langue

Cette catégorie comprend les sentiments des répondants quant à la reconnaissance de la langue. Le questionnaire cherchait à savoir si les répondants croient que la langue

vernaculaire est une vraie langue et aussi si la communauté francophone devait la reconnaître comme tel. Leur réaction à cette interrogation est à la base de cette catégorie.

5.5 le test de compétence linguistique

Dans cette catégorie, on retrouve toutes les références au test de compétence linguistique non seulement au test en français, mais aussi au test en anglais ou encore à la possibilité de l'écrire sous une forme vernaculaire.

5.6 les agents de socialisation

Les agents de socialisation ont une grande influence sur la langue et c'est pour cela qu'on a choisi de leur accorder une catégorie distinctive. Alors toutes les références qui renvoient à la famille, aux amis, ou à l'école pour ce qui est de la langue, qu'elle soit la langue d'usage, la langue maternelle, ou la langue d'instruction, se retrouvent ici, et ce pour la langue parlée et la langue écrite.

6. Le profil de l'échantillon

À la fin de l'entrevue, on retrouve les questions démographiques habituelles telles que le sexe, l'âge. Ce questionnement avait comme objectif de révéler les caractéristiques personnelles des sujets afin de permettre une meilleure compréhension des résultats.

6.1 Le sexe

Il y a une représentation inégale des sexes à l'intérieur de notre échantillon. Les femmes sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes: soit 19 femmes et 7 hommes.

Sexe	fréquences	pourcentage
femmes	19	73,1
hommes	7	26,9

6.2 L'âge

Notre échantillon est majoritairement composé de personnes âgées entre 18 et 24 ans, soit 84,6%. Par contre ceci est normal puisque les entrevues ont eu lieu auprès d'étudiants universitaire.

Âge	fréquences	pourcentage
18-24 ans	24	84,6
25 ans et plus	4	15,4

6.3 Année académique

Cette question visait à savoir l'année de scolarité des répondants. La distribution est généralement bien répandue, sauf pour une représentation un peu plus élevée (39,1%) d'étudiants en première année. Cette distribution peut être attribuée au fait que la proportion des étudiants est plus élevée dans les cours de première année.

Année de scolarité	fréquences	pourcentage
première année	9	39,1
deuxième année	5	21,7
troisième année	3	13,0
quatrième année	5	21,7
maîtrise	1	4,3

6.4 Programme d'études

Il y a une forte représentation des étudiants provenant des Sciences sociales à l'intérieur de notre échantillon, soit 48%. Par contre, ce phénomène s'explique par le fait que les cours LIP sont plus souvent offerts en Sciences sociales que dans les autres domaines.

Programme	fréquences	pourcentage
sciences sociales	12	48,0
humanités	9	36,0
sciences naturelles	3	12,0
écoles professionnelles	1	4,0

6.5 Occupation des parents

Afin de déterminer le statut socio-économique des étudiants, il a fallu savoir l'occupation des parents. En ce qui a trait au père, la moitié de notre échantillon occupe un poste de col blanc supérieur, tel que mineur, mécanicien, électricien. Cependant, la mère a un statut plus élevé que celui de son conjoint: 77% des mères ont un emploi qui est soit de col blanc moyen (enseignante, infirmière) ou de col blanc inférieur (serveuse, commis, caissière).

Occupation du père

Statut	fréquences	pourcentage
col blanc moyen	5	20,0
col blanc inférieur	5	20,0
col bleu supérieur	13	52,0
col bleu inférieur	2	8,0

Occupation de la mère

Statut	fréquences	pourcentage
col blanc moyen	17	46,2
col blanc inférieur	13	30,8
col bleu inférieur	15	7,7
ménagère	4	15,4

Occupation des deux parents

Statut	fréquences	pourcentage
col blanc moyen	17	33,3
col blanc inférieur	5	25,5
col bleu supérieur	13	25,5
col bleu inférieur	2	7,8
ménagère	4	7,8

6.6 La langue maternelle des parents

La langue maternelle des parents semblait être un élément très important pour cette recherche parce que, majoritairement, celle-ci est transmise aux enfants. Selon notre échantillon, 58,3% des pères et 65,4% des mères ont le français vernaculaire comme langue maternelle.

La langue maternelle du père

Langue maternelle	fréquences	pourcentage
français standardisé	4	16,7
français vernaculaire	14	58,3
l'anglais	6	25,0

La langue maternelle de la mère

Langue maternelle	fréquences	pourcentage
français standardisé	6	24,0
français vernaculaire	17	68,0
l'anglais	2	8,0

6.7 La région de provenance

La région de provenance peut avoir un effet sur la qualité de la langue. Donc, on a voulu savoir de quelle région l'échantillon provenait. En grand nombre (65,4%) les répondants viennent de Sudbury.

Région	fréquences	pourcentage
région de Sudbury	17	65,4
région de Hearst	3	11,5
région d'Ottawa	2	7,7
région de Nipissing	2	7,7
région d'Earlton	1	3,8
région de Sault Ste-Marie	1	3,8

Chapitre 4

La description des résultats

L'objectif de ce chapitre est essentiellement de rapporter de façon descriptive l'information recueillie lors de notre collecte de données. En général, nous reprenons les six catégories mentionnées au chapitre précédant, pour en faire une analyse de contenu. Pour chaque catégorie, on a posé une série de questions toutes dans le but de construire une image globale du rapport qu'ont les répondants avec la langue française standardisée.

1. La perception de la langue

Dès le début de cette recherche, on a anticipé des problèmes quant à la perception de la qualité de la langue française. Évidemment, cette classification est extrêmement subjective: ce qu'une personne perçoit comme étant une bonne qualité de langue sera sans doute différente de la perception de son prochain. Pour cette raison, on a décidé de remettre cette tâche entre les mains des répondants. Lorsqu'on a demandé aux répondants de désigner leur langue, il y a deux tendances qui se sont dégagées. La première tendance était de dire que leur langue était de bonne qualité. (9/26)²

Non, j'dirais pas qu'on parle le français, non, non... de temps en temps comme j'disais, dépendant de la conversation s'ils me racontent quelque chose qui est arrivé disons... Ma fille elle enseigne la natation au centre sportif pis c't'en anglais. Quand elle va raconter quelque chose pis elle va lancer des mots anglais parce que tel tel a dit ça. Mais en général j'pense

² Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre réels de répondants sur l'ensemble de notre échantillon.

qu'on parle un français assez bien. J'aime croire au moins (E3, F46, P2)³

Mmm.. moué j'trouve que mon français est pas si pire que ça. J'ai pas tellement d'anglicismes. Des fautes de grammaire pour l'écriture pis tout ça, mais pour le parler quand même assez bien. (E16, F18, P3)

Je sais que j'ai un bon français.. comme j'viens du nord, j'viens d'Kap.(E23, F24, P10)

C'est dur de trouver un mot, mais euh, j'dirais qu'on a un bon parler. (E25, F23, P2)

Bin j'pense qu'à la maison on est un peu plus à l'aise pour les expressions familiales, pis y sortent un peu plus là, mais j'pense qu'on essaye d'maintenir euh, assez un bon français. (E12, M20, P3)

Quant à la deuxième tendance, les répondants ont décrit leur langue comme étant soit du slang, soit du franglais ou soit du joual (17/25). Pour ces personnes, la qualité de leur langue n'était pas bonne. On a souvent entendu le terme «la langue franco-ontarienne».

Moé j'trouve qu'on parle beaucoup l'slang là. Comme c'est pas un bon français. (E20, F28, P4)

Ah... j'dirais peut-être un slang mais c'est plutôt.. plutôt du français que moé j'entends d'Hanmer ou Sudbury. ... C'est la langue franco-ontarienne, c'est plutôt un méli-mélo d'anglicismes. (E26, M20, P3)

Le français franco-ontarien avec comme du joual, ma mère, mon père, pis eh. [pourrais-tu décrire que c'est t'entends par joual]⁴ Comme t'sais on dit ma mère au lieu de ma mère, mon père eh, mes frères eh, j'sais pas moé.. Ouvre chassiss à place d'ouvre la fenêtre ou euh.. va-t-en dehors au lieu de dehors... (E4, F24, P3)

³ Les codes à la fin des citations se réfèrent aux informations pertinentes du répondant. La légende est comme suit: E# = le numéro de l'entrevue, M ou F = le sexe du répondant, le prochain chiffre représente l'âge du répondant et enfin le P# = le numéro de la page.

⁴ Toutes les informations entre parenthèses carrées [...] représentent l'intervention de l'intervieweuse.

Plutôt slang [Slang, qu'est-c' que t'entends par slang?] Bin, bin de même là, uhm.. pas vraiment un français standardisé, c'est plutôt familial. [Pourrais-tu me donner un exemple d'une phrase slang?] um... non, pas vraiment.. comme moé, toué, des mots de même. (E5, F22, P2)

Oh comme joual. T'as la moitié français, la moitié anglais. Pis euh, quand tu penses pas au mot français, tu dis le mot anglais pis tu continu là. (E14, F19, P2)

Malgré l'apparence de deux orientations divergentes, il ne faut pas oublier que les perceptions sont subjectives. Pour cette raison, il est impossible de conclure avec certitude que les réponses sont en effet dichotomiques. Il se peut que la perception de la qualité de la langue soit la même, mais que l'explication ou la catégorisation que l'individu lui donne soit différente. Alors, afin de clarifier cette incertitude, on a dû trouver une façon concrète de définir le sens accordé à la notion de qualité de langue. Puisque la langue standardisée est celle qui est enseignée dans les écoles et alors celle qui devrait être parlée par les professeurs, il semblait logique d'utiliser comme grille de comparaison pour cette même langue. Par contre, on s'est vite rendu compte de la complexité de la situation: ce ne sont pas tous les répondants qui jugent que les professeurs ont une bonne qualité de langue ou encore qui utilisent la langue formelle. En effet, il y a eu plusieurs niveaux de distinction. Quelques personnes (4/26) ont noté qu'il y avait une différence dans la qualité du français des professeurs provenant de la région et de ceux provenant d'outre-mer; ou encore une différence d'accent ou de régionalisme.

Pas du tout, Y'a certains profs, oui. Y parlent de la même façon. Y'en a d'autres que c'est purement comme, je sais pas.... On dirait qui peuvent communiquer pis savent parler français, mais y'on des accents pis y'on des anglicismes incroyables. T'sais c'est vraiment médiocre. Donc ça prend des années, ou soit qu'y'on des accents, qu'à rien d'mal, mais c'est encore des accents pis c'est pas un français du nord d'l'Ontario t'sais. C't'un français de

France ou un français de n'importe où.....(E16, F18, P4)

Bin si les professeurs qui viennent de la région, j'trouve qu'y parlent, on parle tous pas mal la même langue. Mais euh, je suis dans les arts et les humanités y'en a certains profs qui viennent de la France ou les provinces, j'peux r'marquer que y'on un dialecte différent. (E18, M22, P4)

Je trouve que beaucoup de professeurs ici, um... ont un français manqué, peut-être même. Beaucoup d'profs sont de nationalités différentes, et puis, même si sont considérés fluents dans le français, j'trouve que beaucoup d'professeurs j'ai de la misère à les comprendre. (E1, F20, P1)

Habituellement j'trouve les profs d'Université parlent mieux, mais, mais j'veux dire comme là t'as toutes sortes de différences, comme on a bin des profs de langue française ici à l'Université qui viennent de toutes sortes de pays, aussi, comme t'sais, la réalité de nos profs francophones c'est qu'y viennent de partout là. Ça fait qu'on a toutes sortes de différents français là aussi. Ah.. mais ah... ils faisaient plus attention ici j'trouve. (E4, F24, P2)

Malgré cette discrimination quant à l'accent de la langue, ou encore quant aux expressions régionales, la majorité (20/26) des répondants ont affirmé que la qualité du français des enseignants est effectivement supérieure à la leur.

Y'a des professeurs qui servent des mots plus complexes, plus supérieurs. Ils utilisent des mots que nous avons jamais entendus. (E19, M19, P4)

La leur, y'on un vocabulaire plus spécialisé.. Umm.. y'on...y trouvent des mots plus justes. Y'on des tournures de phrases qui sont mieux adaptées ou mieux formulées. Je sais pas si c'est parce qu'y sont habitués de rédiger aussi ou sont juste plus exposés à c'te niveau là, mais nous autres on va avoir tendance à raccourcir, à trouver une façon plus simple de dire les choses. Ça comprend pas toujours nos tournures, tandis qu'eux autres vont avoir des bonnes tournures, vont avoir le bon mot spécifique, vont avoir t'sais. C't'un langage plus spécialisé, comme que j'dirais. (E25, F23, P4)

Um.. comme la qualité comme du vocabulaire, um... premièrement eux-autres y mettent jamais des mots anglais pis nous autres on a tendance, ça sort comme, c'est plus fort que nous autres. On fait uinc «spurter» des mots anglais, um... ou des fois t'arrive, pis tu veux pas dire le mot anglais à ton prof, so t'arrête pis tu penses au mot français. Bin là t'as des grosses coupures là, t'sais dans ton... Et puis là, aussi comme qualité de vocabulaire, comme

nous autres on va user souvent des mots des mots plus simples pis eux autres y vont avoir un synonyme mais plus recherché ou plus compliqué. T'sais y peuvent nous dire la même chose, moé j'va dire quechose pis lui vont dire quechose; ça veut dire la même chose pis c'est vraiment pas la même phrase qu'y'a sortie là. Um.. ouin pis la prononciation aussi. Y prononcent pas toujours pareil comme nous autres. (E4, F24, P4)

Bin.. y'utilisent pas les anglicismes, pis eu, y trouvent des beaux mots pour expliquer les affaires (E8, F20, P4)

En dépit de ce jugement favorisant la langue standardisée, presque tous les répondants (23/26) ont démontré une grande fierté envers leur langue. Il n'y avait pas d'hésitation dans leurs réponses. Le fait d'être francophone vivant en Ontario est une plume dans le chapeau des répondants. Le français leur est important. Il est à la base de leur identité et de leur culture. Tout de même, la fierté n'est pas aussi prononcée en ce qui a trait au calibre de leur français. Un certain nombre de répondants (12/26) admettent que dans certaines situations ils aimeraient que leur langue parlée soit plus éloquente.

Ça dépend dans quelles circonstances que je suis placé. Si que j'suis placé dans une situation que c'est plus familier, pis ces choses là, ça dérange pas là. Ou c'est un environnement ou que tu t'sens que c'est très pesant, que c'est très formel, oui, là j'veux m'sentir ok, fais attention.. quoi j'dis pour pas offenser les gens (E17, M21, P9)

De la façon que j'parle? Non. Non. Parce j'l'sais bon j'ai fait mon école normale l'an passé, pis j'le sais qu'a des postes à Ottawa, mais j'pourrais pas aller enseigner à Ottawa. J'pourrais pas aller enseigner disons à Hearst. Mon français y'est pas assez, j'l'ai pas encore assez maîtrisé. J'suis pas assez à l'aise. Comme je sais j'ai vingt-quatre ans quasiment là mais umm... Je suis fière d'être francophone, mais des fois j'ai....j'ai honte à parler à du monde. (E7, F24, P11)

Comme, si j'su' avec des personnes âgées, j'su' fière de parler comme qu'eux autres y parlent, pis tu vois qu'eux autres sont vraiment impressionnés d'trouver quelqu'un d'jeune qui parle comme eux autres. So, là j'suis vraiment fière de sortir mes chassiss, pis mes t'sais là, mais uhm.. comme en

situation, comme quand j'travaillais là (CBON) à des places pas mal eu, là j'aurais voulu être quelqu'un d'autre. Pas être quelqu'un d'autre mais parler d'une autre façon, vraiment, vraiment gravement j'aurais voulue. (E4, F24, P10)

Donc, en résumé, selon les répondants, les membres du corps professoral ont une maîtrise de la langue française qui est supérieure au langage utilisé quotidiennement dans les réseaux des répondants. Par contre, ceci n'empêche pas que pour ces derniers, la fierté qu'ils éprouvent pour leur langue est encore très ardente malgré quelques occurrences de mal aise.

2. *Les sentiments*

En raison de l'hétérogénéité du milieu universitaire, on retrouve des personnes provenant, entre autres, de différentes classes sociales, de différentes cultures, de différentes races et aussi de différentes langues. Ici, on ne parle pas uniquement du fait que l'Université Laurentienne est une institution bilingue, mais aussi du fait qu'il existe différents calibres à l'intérieur de la même langue. Tel que mentionné dans la section précédente, il y a une différence entre la langue standardisée française et la langue vernaculaire (slang, joul). L'objectif ici était de faire ressortir les sentiments qu'ont les participants lorsqu'ils fréquentent un individu ayant un calibre de français plus élevé que le leur. Le consensus (20/26) semble être un sentiment d'inconfort. Les répondants déclarent qu'ils ne se sentent pas à l'aise dans cette situation. Souvent ils se sentent non seulement intimidés mais parfois, aussi, ils éprouvent des sentiments d'infériorité. Et, alors, pour compenser, les personnes avouent qu'ils essaient d'améliorer leur langage, pour le rendre comparable à leurs

interlocuteurs, mais souvent sans succès. Par ailleurs, ils trébuchent dans leurs mots, ce qui, en retour, accentue davantage leurs sentiments négatifs.

[As-tu déjà essayer avec quelqu'un d'autre de monter à leur niveau?] Oui mais ça fonctionne pas. [Ça fonctionne pas?] T'as l'air plus ridicule. T'es perdu dans tes prop'es mots. (E11, F24, P6)

Non, non j' pense pas, comme j' viens trop nerveuse, pas là j' trouve pas mes mots, ah,... j' m' exprime pas au tant, um... ouin... c' est vraiment intimidant là t' sais.... (E2, F33, P6)

Sens qu' ma langue, même si j' sens que j' ai une bonne langue, j' sens quand même que j' t' influencé par l' anglais pis des fois j' me sens intimidé un peu par ça. J' me dis, Mon Dieu, son français est tellement propre, c' est d' même qu' il ou elle parle toujours comme ça, pis moi bin j' suis pas capable de garder ce même niveau de langue parlée. (E23, F24, P7)

Um. J' me suis souvent dans ma vie sentie inférieure à cause de mon calibre de français (E4, F24, P5)

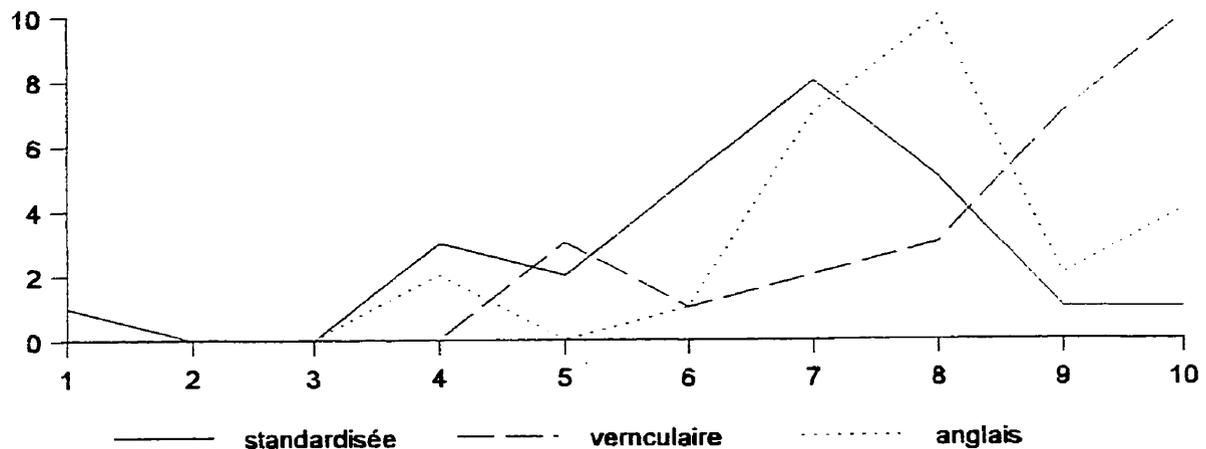
Dumb, dumb, dumb. Pis c' est là là que j' va mettre plus 'e mots anglais que ... comme dans vraie vie j' en mets des fois des mots anglais là mais pas tan' qu' ça. Tout d' un coup là.. Uh, uh, uh.... ça sort mal, mes tournures sont toutes à l' envers, pis là... parce que j' penses parce juste tellement.. Tu veux comme bin parler, tu penses tellement à c' que tu dis qu' ça sort tout... Pis si j' t' ais relaxe là, bin là j' parlerais bin mieux (E4, F24, P7)

Malgré les sentiments négatifs qu' éprouvent la majorité des répondants, presque tous font un effort pour s' exprimer en français (23/26); rares sont ceux qui opteront de changer à la langue anglaise dans ces circonstances. La fierté d' être francophone semble combattre leur difficulté linguistique. Au lieu, comme l' ont dit quelques répondants, ils vont choisir de ne pas s' exprimer du tout plutôt que de communiquer en anglais.

On s' interrogeait aussi quant au niveau de confort ressenti par les répondants vis-à-vis les trois différentes langues ou dialectes soit le français standardisé, le français

vernaculaire et l'anglais. D'abord, on a demandé aux participants d'identifier la langue dans laquelle ils se sentaient le plus à l'aise, et par la suite placer les trois langues sur une échelle - un étant pas du tout à l'aise et dix tout à fait à l'aise. (Voir figure ci-dessous) La tendance était de dire qu'ils se sentaient le plus à l'aise dans la langue vernaculaire. Cependant, il y avait tout de même une représentation, quoique minime, des deux autres langues. Si on regarde l'emplacement des scores sur l'échelle, on remarque que pour la langue vernaculaire ainsi que pour l'anglais, le niveau de confort se retrouve majoritairement à sept et plus, tandis que les scores pour le français standardisé sont répartis d'un extrême à l'autre. Ceci laisse entendre que même si notre échantillon a un penchant pour la langue vernaculaire, la langue anglaise ne leur est pas étrangère. Mais on ne peut pas dire la même chose pour la langue standardisée. Les scores démontrent plutôt qu'elle n'est pas une partie intégrale de leur vie quotidienne, tel que semble être le cas du français vernaculaire et de l'anglais.

Niveau de confort selon les différentes langues



3. *L'alternance linguistique*

L'une des caractéristiques de la langue vernaculaire est l'alternance qui se produit entre la langue française et la langue anglaise. Ceci peut se produire à l'intérieur de la même phrase, comme elle peut se produire d'une phrase à l'autre, ou encore d'une idée à une autre. Afin de comprendre davantage ce phénomène, on a demandé aux répondants d'identifier les facteurs qui peuvent effectivement influencer ce changement de langue. Les causes les plus notées sont l'environnement, l'interlocuteur, l'habitude et un manque dans le répertoire de vocabulaire. Les trois premiers facteurs semblent aller de pairs; les répondants semblaient les mettre dans la même assiette lorsqu'ils devaient identifier les causes de l'alternance linguistique. Cependant, le manque dans le répertoire était toujours souligné comme une cause distincte des autres.

3.1 *L'environnement*

Comme l'ont affirmé les répondants, l'environnement a une grande influence sur la langue. Selon la situation, l'individu adaptera sa langue. C'est-à-dire que dans un milieu formel, comme l'école, le répondant se méfiera du calibre de son français tandis que dans une situation de détente, tel qu'au bar, il n'y a pas d'importance accordée à la qualité de la langue; les mots sortent comme ils sortent. Mais ce qui est à remarquer ici c'est, que, pour certaines personnes, l'alternance linguistique n'implique pas seulement l'intégration de mots anglais dans des phrases françaises, mais aussi, une transition continue entre le français et l'anglais.

Oui, ça dépend où c'que tu es. Comme à l'école si c'est les deux, peu importe

si j' parle au professeur en classe j' va parler en français. Mais si j' sors comme on va dire qu' on va au bar ou que chose j' va pas parler français. (E10, F19, P5)

Ça sort comme ça sort. T' sais on s' comprend, on a des expressions, y' en a qu' c' est du français, y' en d' autres que c' est, c' est complètement en français, mais, autant qu' tu t' comprends t' sais. (E16, F18, P5)

Oui, aussi, parce que... pour moé c' est que chose que j' me permets d' faire quand j' plus relaxe, fait qu' un contexte plus relaxe va m' pousser plus à l' faire là t' sais, j' ai pas à faire attention à qu' est-c' que j' dit. J' va juste le dire comme ça vient, pis la façon la plus facile. (E25, F23, P5)

Oui et de l' environnement définitivement. Surtout comme quand t' es dans un entrevue ou queque chose tu vas vraiment faire attention. Tu vas penser à tout tes mots et puis ah.. Comme pour un emploi par exemple, là y faut que ton niveau d' langue soit vraiment à la hauteur, parce que bin...(E12, M20, P4)

Alors on peut dire que, pour cette population, la situation dicte le comportement; dans certaines situations, le français est favorisé, tandis que dans d' autres ils font appel à l' anglais. Certaines autres encore exigent l' utilisation des deux. Mais peu importe la langue choisie, l' objectif est toujours la compréhension. Et pour se faire comprendre, les répondants sont obligés de s' adapter à leur environnement.

On peut affirmer, à partir des entrevues, que la langue ou encore la qualité de la langue change selon les personnes ainsi que l' emplacement. On ne peut pas s' adresser de la même façon à toutes les personnes dans son réseau, et s' attendre au même niveau de compréhension. Au fur et à mesure que l' on s' intègre dans un groupe, on vient à connaître la langue qui doit être utilisée afin de se faire comprendre à l' intérieur de ce cercle. Dans un environnement formel, tel que l' école, le français vernaculaire doit prendre un recul vis-à-vis la langue standardisée puisque la première n' est pas utilisée dans cette institution, et alors

pas toujours comprise. Et l'inverse est aussi vrai. Dans un réseau familial, ou dans le réseau d'amis, la langue standardisée n'est pas courante, et alors dans plusieurs instances, pas comprise. Donc, l'emphase est placée sur la transmission du message et la compréhension de ce dit message. Le mode ou le moyen ne sont pas ce qui importe, et donc la langue ou encore la qualité de la langue est mise de côté pour favoriser la communication réciproque.

3.2 L'interlocuteur

L'une des plus grandes influences sur l'alternance linguistique, selon les répondants, est la personne avec qui ils conversent ou dialoguent. La qualité de la langue semble correspondre avec le statut qu'occupe l'interlocuteur; plus ce dernier exige du respect, selon eux, plus les répondants se méfient de la qualité de leur français. Il semble respecter la langue de l'autre personne. Cependant, lors d'une conversation entre deux amis ou entre les membres d'une famille, le dialogue est notamment plus aisé, plus familier et donc la qualité est moins bonne. De plus, ils révèlent que souvent ils ne font que suivre l'exemple de l'autre: si on s'adresse à eux en anglais, ils communiquent en anglais et vice versa, ou encore si la personne a une tendance vers l'alternance linguistique, ils adoptent le même comportement.

Ça dépend avec qui là. Mais disons avec un professeur avec qui je l'sais qu j'pourrais en anglais, j'veux pas, j'hésite parce que je l'sais qu'il préfère que j'parlerais en français ou.... c'est comme ça rabaisse son, son, comme ce qu'il pense de moi là. Donc, je l'évite à tout prix. Ouin, oui parce que disons ma grand-mère, à nous parle toujours en français, pis j'aime pas ça lui parler en anglais pas juste par respect mais aussi pour lui montrer qu j'fais l'effort, que bon, j'm'améliore. (E7, F24, P7)

Ça dépend avec qui j'suis. Si t'avec mes amis, m'a faire ça. Je l'frais pas

dans l'cadre de.. à l'école j'le f'rai pas. Si j't'avec un professeur qu'y soit anglais ou français. Ça fait je sais que ... conditionnement complètement parce que je sais qu'eux autres y l'accepteront pas ou que.. fait là j'fais un effort de pas l'faire. Mais avec mes amis j'l'fais constamment. (E25, F23, P5)

Non, j'pense, moi personnel, j'pense j't'un peu, j'fait un peu comme un perroquet. La personne va s'adresser...là par exemple, t'utilise une langage qu'y'est assez ... assez... professionnel, donc j'm'ajuste à ça, pis c'est comme ça que j'parle. J'pense, j'y pense même pas, c'est juste ç'arrives comme ça. Comme la transition s'fait d'anglais à français. Si tu m'parles en anglais, j'va t'répondre en anglais, pis si tu m'parles en français, j'va t'répondre... (E24, M25, P6)

Oui pis j'trouve qu ça dépend avec qui j'parle aussi. Parce que si eux autres y'ont tendance à l'faire, on dirait qu't'es plus porter à l'faire toi aussi. T'sais tandis que si tu parles à,.. comme si j'ai un ami qui vient d'Hearst ou que chose comme ça pis j'sais qu'à parle bien français, bin j'va essayer l'mot exacte là pour qu'est c'que j'ai à dire au lieu de prendre la tournure anglaise (E9, F21, P5)

Alors, comme l'ont affirmé les répondants, ils adaptent leur langage en fonction de l'autre personne. Encore ici la compréhension est ce qui importe, et alors pour se faire comprendre, le répondant doit tenter de s'exprimer dans la même langue que son partenaire.

3.3 L'habitude

Une habitude, c'est l'acte de répéter la même action dans les mêmes circonstances souvent sans s'en rendre compte. Et c'est à ceci que plusieurs répondants ont comparé leur langue d'usage. Selon la situation ou selon la personne, ils ont développé une habitude de converser d'une telle façon et dans une telle langue. Le comportement est tellement intériorisé que souvent ils ne s'en rendent pas compte. La routine leur semble naturelle. Il y a des fois, disent les participants, qu'ils sont conscients de leur actions, mais lorsqu'ils

tendent de changer leur comportement, ils se sentent mal à l'aise, et donc retournent au comportement du départ.

Oui, ça dépend d'la personne, pis ... j'l'sais pas pourquoi. Mais j'sais que ceux qu'ç'a fait longtemps que j'connais, que j'ai toujours parlé en anglais, j'ai toujours tendance à avoir des conversations en anglais.. Bin c'est la femme d'un d'mes, mon meilleur ami. Elle, ça fait quand même un bout d'temps que j'la connaisse, est francophone, mais pour queuque raison on parle toujours en anglais. (E18, M22, P6)

Um.. j'ai une amie icitte que um.. que, avec qui j'ai fréquenté l'école secondaire, pis avec elle, tous les deux on est, nous sommes francophones, mais quand qu'on s'voit on parle toujours en anglais. C'est juste à cause j'pense que c'est l'habitude. (E5, F22, P6)

J'en ai quelques uns mais.. quelques uns..y'en a un qu'est francophone mais encore on parle souvent l'anglais parce.. bin quand on s'voit d'habitude on va jouer au hockey, on est ensemble on va jouer au pool ou quechose so... [Tu penses-tu quand tu rencont'e c'te monde là ou disons n'importe qu'i c't'une habitude de parler avec c'te personne là dans une telle langue ou un autre?] Oui, j'pense que.. j'sais pas pourquoi mais on dirais presque, peut-être dans un âge quand on étaient très jeune, t'sais parce qu'on avait tout l'temps parler l'français on aimait parler l'anglais c'tait cool ou quequchose. Donc, maint'ant quand t'es rencontres on s'parle en français des fois mais c'est presque on est pas confortable presque. (E6, M19, P3)

Alors, on peut dire que l'habitude est un comportement qui ne se change pas facilement. Malgré un effort conscient de changer sa façon d'agir, les normes de la situation font en sorte que les répondants se sentent incapables de changer leur habitude.

3.4 *Un manque dans le répertoire linguistique*

De tous les facteurs que les répondants ont identifiés comme ayant une influence sur l'alternance linguistique, un manque dans le répertoire linguistique est celui qui est revenu le plus souvent. Un grand nombre des répondants (24/26) ont témoigné que lorsqu'ils ne

trouvaient pas le mot français pour exprimer leur idées ou leurs pensées, ils utilisaient le mot anglais. Cependant, quelques personnes ont aussi ajouté que le même phénomène se produit lorsqu'ils parlent en anglais.

Souvent si j'parle avec des amis, ou si j'pas capable de trouver le mot.. comme j'pense pas si j'parle que j'devrait m'arrêter pis dire (silence)... t'sais, si je sais pas m'a dire en anglais.(E22, F19, P22)

Juste si j'essaye de dire tous suite que c'est j'essaye, j'veux dire, t'sais j'ai pas vraiment l'temps de .. le mot français vient pas à l'idée donc j'vais juste dire ok, de monter les stairs ou j'ai mis mes shades; des affaires comme ça là. (E9, F21, P5)

Umm... je sais pas. Des fois j'essaye d'trouver l'mot français. Pis là j'ai dit j'vais l'dire en anglais. Des fois ça fait juste sortir, des mots ah... Comme «as if» comme je pense même pas sans dire c'te mot là. J'pense même pas comment le dire en français, j'fais juste le dire. (E14, F19, P6)

L'utilisation du mot anglais lorsque le mot français ne leur vient pas à l'idée semble tout à fait naturel pour nos répondants. Comme l'ont dit certains répondants, ils tentent de trouver le mot français, mais si ceci ne fonctionne pas, il n'hésite pas de le dire en anglais. Ce n'est pas un comportement qui leur semble anormal, ni semblent-t-ils avoir peur de se faire réprimander pour cette action. Plutôt, ce phénomène semble être une caractéristique acceptée de la langue «franco-ontarienne».

Ceci étant dit, on a voulu savoir si le «switch» du français à l'anglais se faisait de façon consciente ou non. C'est-à-dire qu'on cherchait à découvrir si la personne réalise qu'elle a dit le mot en anglais, ou s'il y a des occasions dans lesquelles le glissement passe inaperçu. L'échantillon était divisée sur cette question: pour plusieurs (15/26), ils ne sont pas conscients du changement, tandis que d'autres (11/26) le sont, mais le font tout de même.

Non, des fois m'a être dans une conversation en français, pis là tout d'un coup, on dirait qu'y faut que j'arrête parce, je sais pas comment le dire en français mais, la première idée qui m'vient c'est l'anglais. Ok, m'a l'dire en anglais. [Ça fait c'est pas vraiment une décision consciente, c'est juste plus facile pour toi] C'est ça. (E18, M22, P7)

Des fois c'est naturel, pis tu sais même pas qu'est-c'que tu fais. (E19, M19, P5)

Ah oui, j'suis consciente. J'le fais, j'm'en rends compte, mais j'choisi d'le faire. (E25, F23, P10)

Bin j'pense que ça dépend. Souvent à maison on va parler à moitié, moitié, mais on est juste tellement habitué à parler l'anglais et l'français que des fois on s'... maintenant c'est rendu qu'on remarque même pu quand on parle. (E6, M19, P6)

Ah.. Des fois comme ma meilleure amie est anglaise pis des fois j'oublie j'parle, à qui j'parle pis j'ma changer là. J'va commencer en anglais du paragraphe pis j'sais pas, j'pense que c'est que tu viens pour parler pour un mot, pis mot t'est pas capable changer d'langue là. (E11, F24, P7)

Qu'ils soient conscients ou non de l'intégration d'un ou plusieurs mots anglais dans la phrase, l'alternance linguistique semble très prononcée dans leur langue parlée. À la lumière de cette révélation, on était curieux de savoir si le même phénomène se produisait avec un document écrit. Par conséquent, on a demandé la préférence des participants quant à la version anglaise ou la version française d'un questionnaire ou des instructions d'assemblage. Nombreux sont ceux qui alternent entre les deux langues (18/26). Effectivement, plusieurs affirment qu'ils commencent avec la version française mais s'ils ne comprennent pas un mot ou si le document est mal traduit, ils vont consulter la version anglaise. Il y a tout de même un petit groupe qui préfère la version anglaise (4/26), et un autre groupe qui préfère la version française (4/26).

J'la lis en français, premièrement, parce que j'comprends mieux. Mais d'habitude avec le bilingue qu'on a en Ontario là, c'est vraiment mal écrit pis tu comprends pas tout c'qu'y disent parce que les phrases sont mis, ou sont justes traduites mots à mots donc ça là pu d'sens. Pis là quand j'comprends pu, bin j'va r'tourner au coté anglais pis dire, bons c'est ça tu voulais dire, c'est pas ça qu't'as. (E16, F18, P6)

Ça dépend. Des fois c'est un, des fois c'est l'autre. Des fois c'est les deux. J'trouve pour certaines choses, j'va pas comprendre les mots en anglais, pis pour d'autres choses j'comprends pas les mots en français, c'est pour ça que j'aime avoir les deux. (E22, F19, P8)

Ah ça dépend. J'pense j'va lire les deux voir lequel... Si j'comprends pas une, j'vas lire l'autre. La plupart du temps ça s'rait l'anglais. (E10, F19, P6)

Um, j'le sais pas, j'pense que je peux mieux comprendre disons quand je lis une recette ou bien quand bien je vas lire des instructions... des fois la langue française est trop compliquée. Ils utilisent des mots que vraiment. Spécialement pour des recettes mais quechose.. eu comme...y'a des mots que j'comprends pas qu'est-c'que ça veut dire (E1, F20, P5)

Umm.. quand c'est des questionnaires, en français. Pour monter ou pour cuire c't'en anglais parce que y'a certains mots en français que j'comprends pas ou...J'le lis pis ça m'viens pas à l'idée. C'est pareil comme si j'suis pas capable l'imaginer. Quand je lis en anglais. (E14, F19, P7)

J'commence en français, mais y'a parfois que j'trouve que c'est pas le mot juste. Des fois c'est difficile à comprendre, j'vais aller à l'anglais mais j'commence toujours par le lire en français. Mais des fois c'est pas le français qu'on a appris ici, ou des fois c'est traduit pis tu réalises que eh.. y'a... eh, devons qu'y'on pris ce mot là, c'est même pas un mot. (E3, F46, P6)

Donc, on pourrait résumer en disant que l'alternance linguistique n'est pas un phénomène unique à la langue parlée. Aussitôt qu'il y a un accrochage au niveau de la langue, ils ont recours à la langue anglaise que se soit dans la lecture ou dans le parler. Le seul facteur qu'on n'a pas pu prouver, et qui serait intéressant de noter, c'est si le même

phénomène se produit dans le mode de communication écrite. C'est-à-dire, si les répondants sont incapables de trouver le bon terme français pour exprimer leur idées, vont-ils utiliser le terme anglais à la place? En dépit de cette lacune, on est tout de même en mesure de dire que, pour les répondants, il existe une interdépendance entre la langue française et la langue anglaise.

Selon notre échantillon l'environnement, l'interlocuteur, l'habitude et le manque dans le répertoire du linguistique sont tous des facteurs qui ont une grande influence sur l'alternance linguistique. Mais serait-on dans le tort de dire qu'à la limite, l'alternance linguistique est, en elle-même, une sous-catégorie du but ultime qui est la compréhension. Puisque dans toutes ces circonstances, le répondant change de langue afin de se faire comprendre, on croit pouvoir affirmer que le point commun entre tous ces éléments est la compréhension. L'environnement dicte le comportement, mais le comportement n'est rien sans la compréhension. Lors d'une conversation entre deux personnes, le but ultime est la compréhension, et pour atteindre celle-ci on doit adapter sa langue à celle de son prochain. À un moment donné, l'habitude se forme en réponse à une nécessité, et dans cette instance, la nécessité peut fort bien être la compréhension. Enfin, l'utilisation d'un mot anglais lorsque manque le terme français assure encore une fois que le message est transmis à son prochain. Comme conclusion, il est possible d'affirmer que peu importe l'identification du facteur, l'alternance linguistique est effectivement un moyen d'assurer la compréhension entre individus.

4. *Reconnaissance de la langue*

Une grande partie de notre échantillon a désigné leur langue d'usage comme du joulal ou du slang, mais ces noms descriptifs ne révèlent pas le statut qui lui est accordé. Et c'est pour cela que lors de l'entrevue, on a demandé aux répondants s'ils croient que leur langue d'usage, donc le slang ou le joulal, constitue une langue en soi. En général, les répondants (20/26) ont dit que ce n'est pas une langue distincte, mais plutôt qu'elle est un dialecte de la langue française: la langue franco-ontarienne.

Bin c'est la langue d'l'Ontario. Oui, c'est ça. Comme c'est la langue, peut-être que c'est pas une langue reconnue à travers le monde. Mais c'est une langue avec laquelle on a été élevé, pis que tout l'monde en Ontario on s'comprend. Donc, c'est pas peut-être la véritable langue mais c'est la langue qu'on s'comprend. (E20, 28, P11)

Oui. Oui, parce qu'on parlait justement de ça c'matin. J'pense que oui parce que ça dit beaucoup, ça l'a un aspect vraiment régional, ça va dire beaucoup à propos de...c'tout un dialecte qu'est formé à partir d'un certain en.. qu'est propre à une région. Fait qu'on peut pas.. encore là j'cherche le mot français là j'l'trouve pas.. we can't dismiss it. Parce que ça dit que chose à propos des gens qu'habite là pis qu'y l'parle. Fais qu'oui. (E25, F23, P10)

Oui, définitivement. C't'une langue de milieu. Ça dépend d'la communauté. Quand même de Chelmsford à Hanmer c'est différent. Leur franglais, les mots qu'eux autres vont dire en anglais c'est pas les même mots que nous autres on va dire en anglais, pis, surtout quand tu rencontres du monde de Kap. Là c'est comme, c'est évident, c'est pas drôle parce qu'eux autres aussi y'a un p'tit peu d'anglais dans leur lange parlée (E7, F24, P10)

Oui. J'pense que ça fait partie de notre culture, ça fait partie... j'pense que c'est comme qu'on dit, c'est un régionalisme. Ummm... malgré qu'à Sudbury, c'est euh, on peut identifier beaucoup d'régionalisme. Y'a beaucoup d'accent à Sudbury français. Pis ah, c'comment les gens d'Moncton, pis l'Acadie, on peut identifier comme ça c'est un régionalisme. On parle tous français, mais les gens peuvent presque toujours dire qu'on vient d'l'Ontario. Pis pour moi, ça c'est notre langue en Ontario. C'est... ça fait partie d'not' bagage, d'notre apprentissage. (E23, F24, P11)

Selon notre échantillon, la langue «franco-ontarienne» est un dialecte de la langue française. Mais contrairement à d'autres dialectes français, tel que le chiau du Nouveau Brunswick, celui-ci n'est pas reconnu. Au contraire, il est souvent critiqué, et même identifié comme étant le résultat de l'assimilation. Ceci étant dit, on aux répondants s'ils à l'échantillon s'ils croient que la «langue franco-ontarienne» devrait être reconnue par la communauté francophone comme étant un dialecte de la langue française. Ici encore, deux tendances opposées se manifestent. La première tendance révèle que la langue vernaculaire est effectivement un dialecte de la langue française et devrait donc être reconnue comme telle (14/26). Par contre, les adhérents de la deuxième tendance croient que cette langue ne devrait pas être reconnue (12/26) et de plus, que la communauté francophone devrait continuer à la corriger afin de maintenir un certain standard au sein de la langue française.

Oui, pis non... parce que renier ça, ça c'est renier ton héritage, ton identité. C'est dire que tes parents sont bon a rien, pis tes grands-parents sont bons à rien. Comme ça vient de loin ça là. Ça là été passé comme, t'sais, depuis comme des siècles que l'monde parle comme ça ici. Pis... c'est peut-être pas comme que d'autres personnes parlent mais ça là duré pour des siècles pis des siècles. Pis j'pense que ça, comme, ça vaut quequechose. (E4, F24, P9)

Moi j'pense que personnellement j'viens d'l'est donc que quand j't'arriver à Sudbury, j'trouvais que le français du nord d'l'Ontario c'tait différent mais ça là un certain charme parce que tu peux tout d'suite identifier que c'est du nord d'l'Ontario. Y'a des différentes expressions. Mais j'complètement d'accord avec... C'est régional, pis j'pense que c'est comme ça que ça devrait rester leur langue. (E12, M20, P9)

Non. Parce que, j'pense c'est eux autres tout l'temps nous dire qu'on a une méchante langue qui nous fait travailler un p'tit peu plus fort pour améliorer notre langue. C'est peut-être à cause que ces personnes là nous poussent qu'on continue. Parce que si nous poussait pas, peut-être qu'on descendrait encore d'un degré. On s'rait rendu plus anglais qu'on est t'suite, après c'à continue pas c'à continuerait... Y'aurait pu d'langue.(E22, F19, P11)

J'trouve que même maintenant y'a tellement d'mots anglophones qui s'font accepter dans la langue française que, y'est entrain de s'assimiler tranquillement. J'pense pas qui devrait s'faire reconnaître (E6, M19, P8)

Évidemment, l'opinion des répondants est partagée sur ce point; soit qu'on est pour la reconnaissance de la langue ou est contre cette notion. Il n'y a pas de terrain neutre. Mais peu importe leur position quant à la reconnaissance de la langue, plusieurs répondants (19/26) étaient du même avis pour dire que le fait de se faire dire que leur langue n'est pas bonne peut avoir un effet néfaste. Au lieu d'accepter sa langue française telle qu'elle est, l'individu peut en effet rejeter la notion de la francophonie et adopter la langue anglaise à sa place.

Oui définitivement. J'pense que en fesant, j'pense que, y'a besoin toujours de l'encouragement positif, pis le fait de s'exprimer en français entre nous autres pis vouloir pratiquer. Parce que si, t'es dans une situation d'intimidation constante, pis de pas t'sentir au bon niveau, j'pense pas qu'à une grosse initiative de poursuivre en français. (E12, M20, P9)

Alors on peut conclure que l'acceptation du dialecte franco-ontarien, et même la reconnaissance de celui-ci, dépend du rapport qu'ont les personnes avec elle. Pour certains, ce dialecte fait partie de leur culture et de leurs normes. Il fait partie de leur identité comme Franco-Ontariens, et a donc une grande valeur. Pour d'autres, ce dialecte représente tout simplement l'intériorisation de la langue anglaise dans la vie des francophones.

5. *Le test de compétence*

Le test de compétence linguistique de l'Université Laurentienne était l'instrument utilisé par l'institution pour mesurer la capacité de rédaction de sa population étudiante. On

a utilisé ce test comme barème de comparaison pour l'échantillon. Les répondants ont dû comparer le français exigé sur le test de compétence au français qu'ils utilisent quotidiennement. En général, les personnes ont dit que leur écriture est à un niveau plus élevé que leur langue parlée puisque la langue écrite exige un style plus rigide ou plus formel. Par contre, pour quelques personnes, les deux modes de communication sont égaux.

Non, j' pense que c'est plus, um.. y veulent beaucoup plus. Comme j' trouve eu... le test comme vraiment, vraiment exigeant là, mais c' est nécessaire. (E5, F22, P9)

Non. J' pense que dans l' test de compétence linguistique on, on demande à l' étudiant de... de démontrer que lui ou elle est capable de... de bien s' exprimer, d' utiliser des bonnes structures de phrase, de démontrer... d' être capable de démontrer qu' on sait organiser un texte logiquement, par idée. J' pense qu' on demande à l' étudiant de démontrer qu' on est.. sont capable de s' exprimer avec un vocabulaire universitaire. (E23, F24, P9)

C' est la dissertation qu' y faut faire pis... j' pense que c' est pas euh.. la langue qu' est exigée c' est pas un français commun. C' t' un français universitaire là, une langue correcte. (E24, M25, P8)

Alors, il semble exister un écart entre la langue parlée, qui est pour la plupart la langue vernaculaire, et la langue écrite qui semble pencher vers le standard. Malgré un très bon rendement sur le test de compétence (16 des 26 participants ont reçu une cote 1 ou une cote 2 lors de la première rédaction), on a demandé aux répondants s'ils croyaient mieux réussir s'ils pouvaient écrire le test suivant un style de langue vernaculaire. Il y a deux opinions divergentes qui surgissent. D' une part, les répondants ont tout de suite répondu que la probabilité de réussir serait plus élevé puisque ce style leur est inhérent (15/26).

Je suis plus à l'aise. Si t' es plus confortable, pis tu peux juste écris pis juste....
(E19, M 19, P10)

Ah probablement, parce que les tests de compétence, tu sais que t'essaye toujours de chercher des mots comme au delà de qu'est-ce que t'es capable d'écrire habituellement ou des structures que, j'aurais pas.. j'aurais été plus confortable aussi, moins nerveuse. (E20, F28, P11)

Ouin parce c'est ça mon problème l'organisation des idées, la structure. Ah oui, (rire) ah oui, tu perdrais moins d'temps à penser au bon mots que c'est tu devrais dire, que c'est j'veux dire. Me les viennent, les idées te viennent fait que tu pourrais passer plus de temps à l'organiser. (E7, F24, P10)

D'autre part, certains répondants étaient réticents (11/26). Ils croient que puisque la langue écrite standardisée est tellement intériorisée, qu'ils seraient incapables de s'exprimer adéquatement suivant un style de langue vernaculaire.

Bin, ça fait longtemps que j'écris de c'te façon là, pis y'a certaines règles là tu fais.. y'a des mots que j'utilise, même sur papier que j'penserais jamais utiliser à voix haute. Y'a des tournures de phrases comme des mots d'conjonction pis des choses comme ça que .. qu'arriverais jamais t'sais. (E16, F18, P8)

Bin... j'sais pas là... c'est pas.. c'est la manière que tu écris. La manière que j'parle c'est pas la manière que j'écris donc.... (E2, F33, P10)

Non, j'pense que j'réussirais mieux avec un français de calibre professionnel, parce que c'est toujours ça que j'ai fait dans mon .. dans mon expérience universitaire. (E23, F24, P10)

En plus de l'épreuve en français, un grand nombre de nos répondants ont aussi subi le test de compétence en anglais dans le but d'obtenir un certificat de bilinguisme lors de la collation des grades, ce qui exige une cote 1 dans les deux langues officielles. Un grand nombre (20/26) de répondants affirment que s'ils écrivaient le test en anglais, ils seraient certains d'un succès en raison de la facilité de la langue, mais que ceci n'est pas une option qu'ils veulent explorer. Ils tiennent ardemment à l'obtention de la cote 1 en français.

Oui. J'pense d'avoir mon 1 plus facilement. Mais j'veux quand même avoir mon 1 en français. Donc ça s'rait seulement pour le passer en anglais pour

Oui. J' pense d' avoir mon 1 plus facilement. Mais j' veux quand même avoir mon 1 en français. Donc ça s'rait seulement pour le passer en anglais pour avoir ma cote de bilingue. (E16, F18, P8)

La seule raison j' l'aurais écrit en anglais, comme l'année prochaine j' avais considéré de l' faire dans les deux langues, um... pas pour obtenir un 1 en anglais pis arrêter en français, mais pour, y' ont dit qu' tu peux avoir un diplôme de bilingue. (E14, F19, P9)

Alors, notre échantillon est divisé entre le choix ou plutôt le désir d' effectuer le test de compétence en français standardisé ou le test de compétence en français vernaculaire. Certains croient mieux réussir le premier et d' autres croient que la réussite serait plus facile avec le deuxième. En dépit de cette division, les participants sont déterminés à recevoir la cote 1 en français, même s' ils sont certains d' un succès en anglais.

6. *Les agents de socialisation*

1. *La famille et les amis*

Dans cette section, on a tenté d' explorer si la communication à l' intérieur du réseau familial ou du réseau d' amis se faisait en français ou en anglais. Le français vernaculaire semble être la langue de choix au sein de la famille (18/26). Par contre, comme l' ont aussi remarqué Laflamme et Reguigui (1997), il y a un phénomène intéressant qui se produit dans quelques familles; la communication entre frères et soeurs se fait en anglais, mais ils s' adressent tout de même en français à leur parents. Il faut aussi ajouter que, dans certains foyers, la communication se fait majoritairement en anglais. Ce phénomène se produit surtout lorsqu' un des parents est anglophone.

En anglais à cause ma mère est française mais mon père est anglais, alors on parle en anglais. (E19, M19, P2)

On parle en français avec ma mère, mon père aussi, mais mon père c'est plus les deux langues. Puis entre mes frères et mes sœurs.. c'est plutôt en anglais, mais ça l'arrive là qu'on arrive.. on parle en français aussi. (E2, F33, P2)

Comme la langue d'usage et la langue maternelle ne sont pas nécessairement la même, les répondants ont dû identifier leur langue maternelle. Ici la tendance était de dire le français (24/26). Mais lorsqu'on leur demande de spécifier la qualité du français, soit le vernaculaire ou le standard, la majorité (20/24) a dit le vernaculaire.

Quant à la langue utilisée avec les amis, ceci dépend encore des mêmes catégories retrouvées dans la section 3: l'environnement, l'habitude et l'interlocuteur. Parfois c'est l'anglais, parfois c'est le français. Cependant, il semble y avoir un penchant assez prononcé (17/26) vers l'anglais.

Ça dépend parce la plupart de mes amis, de chez nous, y vont à l'école en anglais comme c'est là. So avec eux autres c'est plutôt en anglais. Mais à l'école ici, tous mes amis sont francophones so.....(E5, F22, P3)

Encore ça dépend d'mes amis. Mes amis qu'y viennent ici, qui sont francophones, on parle en français. UM.... ceux qui sont .. qui viennent pas d'ici, mais j'ai été au secondaire avec, eux autres c'est tout en anglais. [Même si sont francophones] Ah oui. (E26, M20, P3)

Ah, mes amis, la plupart de mes amis sont anglais juste parce que je reste en résidence maintenant. Alors la plupart du monde sont anglais. Mais même mes amis du secondaire ou bien de la région je parle plutôt en anglais. (E1, F20, P2)

Comme j'ai dit, certaines amies, comme en résidence cette année, les personnes sur mon plancher, la majorité, c'est tout en français. L'année passée à l'école, y'en avait qu'c'était en français, d'autres c'étaient en anglais, encore par habitude là. (E16, F18, P2)

Pour la plupart, la langue d'usage et la langue maternelle sont identiques: le français vernaculaire. Le français standardisé n'est utilisé qu'à l'école. Mais que se produit-il lorsque le français standardisé entre dans le réseau familial ou amical? Un grand nombre de personnes ont dit qu'il n'y avait pas de réaction de la part de leur famille ou de leur amis (19/26). Cependant, pour les autres, la réaction est très frappante.

Surtout mes amis. Ma famille on est habitué. On parle bin comme le français. Mais ah, mes amis c'était comme WOW! Que c'est qu'c'est ça. De quelle planète tu viens toi comme, y't'sortais des choses. (E20, F28, P2)

Umm. Mes amis m'ont toujours un peu agacé, pas agacé, agacé, amicalement là parce que j'avais toujours un bon parler, pis parce... d'habitude quand t'es avec tes amis tu va parler, tu va t'laisser aller à une langue plus informelle, mais moé, des fois j'avais pas d'autre façon de l'dire que de bien l'dire fait que, pour ça j'me faisais, comme j'avais des réactions d'la part de mes amis. (E25, F23, P2)

[Tes amis] Eux autres y m'regarderaient de travers. Même ceux qui parlent en français, y vont m'toujours.. même ceux qui sont.. qui viennent à l'Université. Y m'r'garde comme ah... t'es entrain d'faire là.. d'embellir ton langage.(E26, M20, P3)

Mon chum y dit toujours ça. Ah... There goes la maîtresse d'école. (E9, F21, P3)

Ainsi on peut conclure que la langue vernaculaire occupe une grande place dans le réseau familial et le réseau d'amis de l'échantillon. Elle est non seulement la langue de choix, c'est à dire la langue d'usage, mais aussi elle est la langue maternelle. Elle est à la base de toute communication, sauf dans les réseaux amicaux où l'anglais semble être aussi, si non plus courant. La langue standardisée n'a pas de place dans les réseaux intimes.

2. L'école

L'objectif ici était de tracer l'historique éducative des répondants. En premier lieu, ils ont dû identifier si l'école secondaire qu'ils ont fréquentée était de langue française. Tous, sauf deux, ont reçu une éducation en français. Pour les deux autres, il s'agit d'une école bilingue, et d'une école d'immersion, mais ils ont tout de même suivi la plupart de leurs cours en français.

Pour ce qui est de la langue d'usage à l'intérieur des écoles, on pourrait dire qu'à l'intérieur des institutions de la région de Sudbury (qui est en effet la majorité de l'échantillon) la communication entre les élèves se faisait, pour la plus grande partie (21/26), en anglais. Par contre, ils s'adressaient toujours en français aux professeurs. À l'intérieur des écoles du Nord ou de l'Est, la communication française était plus courante.

Non. Avec les profs, (en français) mais entre nous c'tait, c'tait un gros problème à l'école. Les profs étaient comme 'kay parlez français, parlez français. Y'avait toutes sortes de campagne pour promouvoir le français pis même à ça c'à, c'à marchait pas. (E16, F18, P1)

La plupart du temps c'tait en français. On est juste su' la frontière du Québec nous autres ou s'que j'viens. J'habitais en Ontario là, mais c'est juste la frontière du Québec. Donc c'tait pas mal français. (E15, F19, P1)

Bin une fois qu'on était rendu en treizième année, c'est là où la plupart du monde commençait à parler plus le français. La neuvième jusqu'à douzième, le français c'était oublié. (E18, M22, P1)

Alors au secondaire, dans la communication officielle, c'est-à-dire dans les salles de classe ou avec les professeurs, la langue standardisée est utilisée. Mais entre les copains

d'école, l'anglais est dominant.

Quant aux études post-secondaires, il n'y a que deux répondantes qui ont fait des études collégiales avant de fréquenter l'Université Laurentienne. L'une a fait ses études en anglais parce qu'il n'y avait pas d'option française. Quant à l'autre personne, la langue d'instruction était le français.

En ce qui a trait aux études universitaires, tous les répondants ont choisi de poursuivre leurs études en français. Par contre, à un moment donné, tous ont opté de suivre un, ou plusieurs, cours enseignés en anglais. Ils affirment qu'ils se sont inscrits pour ces cours en anglais en raison d'un conflit d'horaire ou encore parce que le même cours n'était pas offert en français. Rares sont ceux qui croient mieux comprendre ou mieux réussir les cours en anglais (3/26). Ils disent que puisqu'ils ont toujours fait leurs études en français, ce serait trop difficile ou étrange d'étudier en anglais.

Non, j' pense j'va moins bien réussir puisque j'suis pas habitué. Va falloir que j'réapprenne tous les termes surtout en biologie comme, si t'as appris tout les termes en français, comme j'sais c'est nécessaire des savoirs un peu en anglais aussi, pis j'pourrais m'débrouiller mais de là à écrire des dissertations, pis écrire des réponses à développement en anglais, ça l'irait mal. (E16, F18, P3)

Et puis euh.. en ayant pris c' cours là, j'ai réalisé, c'est trop tough. On dirait qu'il faut j'mette trop de .. faut que j'travaille deux fois plus fort pour avoir un quatre vingt dans l' cours là, que si j'travail dans un cours... ça s' passe en français. (E23, F24, P4)

Non, non, j' pense que j'va peut-être avoir un p'tit peu plus de difficulté en anglais. (E3, F46, P8)

Malgré un grand penchant vers le français comme langue d'instruction, il est impossible de dire que les résultats sont aussi évidents quant à la langue d'usage des

étudiants francophones de l'Université Laurentienne. Les réponses de notre population sont divergentes: un groupe dit que c'est le français qui domine (15/26), tandis que l'autre dit que c'est l'anglais (11/26).

Entre eux, j'dirais qu'y parlent plus souvent en anglais entre eux que l'français parce que dans l'environnement où qu'on est la majorité des gens y vont tomber dans l'anglais pis y disent que c'est plus simple, c'est plus facile à comprendre t'as pas toutes les règles de grammaires qu'on a (E17, M21, P3)

Oui, y'a beaucoup d'personnes ici qui parlent en français. J'les entend parler dans l'corridor pis au dîner. Y sont fiers de démontrer qu'y sont français. (E19, M19, P3)

J'aurais tendance de dire anglais mais j'pense à mes cours là on parle français. (E11, F24, P4)

Bin j'pense que y'a plusieurs étudiants qui sont vraiment militants pour le français. Um... ici à l'Université Laurentienne parce que le pourcentage est très très égal. Mais tu vois beaucoup comme au niveau de l'AEF, au niveau des associations, t'entend beaucoup de français su' le campus j'trouve. (E12, M20, P3)

J'sais pas si j'dirais plus, mais j'sais qu'y parlent certainement beaucoup en anglais entre eux. Parce que, comme des fois, juste comme quand qu'on va s'rassembler dans local, pis comme à parler, on va partir à parler en anglais, après ça on va tomber en français. On chevauche d'une langue à l'autre. Y'a beaucoup d'chevauchement en tout cas. (E25, F23, P3)

Moé j'dirais l'anglais. [L'anglais partout là, dans, entre eux, au pub ou disons au carnaval, j'le sais pas là. C'est plutôt en anglais?] J'pense que oui. (E8, F20, P4)

Comme on peut le voir, l'anglais occupe encore une très grande place dans le réseau d'amis. Elle est encore souvent la langue de choix. Et donc, puisque l'anglais est tellement courant dans les écoles, on voulait savoir si les professeurs reprenaient la langue parlée des étudiants ou encore s'ils corrigeaient les textes en fonction des règles de la langue française.

Selon les répondants (24/26) il y avait une grande emphase placée sur le niveau de la langue écrite.

Ah oui c'était très exigeant au niveau du français, surtout dans l'évaluation aussi, français euh.. occupait une grosse partie, l'orthographe, la grammaire, la structure en français. C'tait souvent quinze, pis vingt pour cent de la note finale. (E12, M20, P1)

Bin y corrige, pis y enlève des points quand c'est en anglais. (E19, M19, P1)

Oui. Oui, on avait toujours qu'est-q'chose de ... ah, la plupart du temps t'avait jusqu'à dix pour cent de pénalité pour les fautes d'orthographe, pis de... comme la grammaire pis tout ça. (E25, F23, P1)

La même tendance semble se répéter au niveau des études post-secondaires.

J'me fais souvent dire, comme dans mes cours de littérature, mon prof m'dit souvent, ah, mon expression doit être soignée. (E22, F19, P6)

Oui, dans mes textes écrits des fois euh... mots mal employées dans l'contexte, des choses comme ça. Ummm... structure de phrase complexe, oui des choses comme ça, je me suis fait reprendre dans mon français. (E12, M20, P5)

Textes écrits c'est toujours, anglicismes ici, anglicismes là. (E26, M20, P5)

Il semble, par contre, que les professeurs ne s'attardaient pas autant sur la structure de la langue parlée que sur le choix de la langue. Comme l'ont dit quelques répondants, certains professeurs les reprenaient (7/26) mais, pour la plupart, si l'effort de s'exprimer en français était suffisant, ils ne se faisaient pas réprimander.

Mmm.. j'pense qu'y poussaient tellement fort, juste pour qu'on parle en français que la majorité des profs comme y'en a qui poussaient là, pis qui, à chaque fois que tu faisais une faute de grammaire ou de syntaxe y te reprenaient pas t'arrêtait. Ça prenait pour toujours là. Mais la plupart du temps c'tait juste, au moins tu parlais pis c'tait close enough. C'tait bon pour eux autres. (E16, F18, P1)

Ah, c' à ça dépend du prof. La plupart du temps si tu parlais l' anglais, y faisait juste te dire, parler l' français. Mais ah, y' a certains profs que oui, y corrigeaient. (E18, M22, P1)

Umm.. moins souvent.. y j' pense voulait pas trop être su' notre dos. J' pense qu' étaient juste contents si on parlait français. (Rire) Plutôt que... comme c' tait déjà bon si tu parlais français même si tu disais quelques mots en anglais, ou par exemple, si tu utilisais les anglicismes ou que chose. (E24, M25, P1)

En ce qui a trait à la langue parlée au niveau post-secondaire, aucune personne n' a dit qu' elle se faisait corriger sa langue parlée.

La question suivante exigeait que les répondants dévoilent leurs sentiments vis-à-vis cette correction. Pour la plupart (18/26), ils acceptaient la correction comme une critique constructive. La correction des textes leur permettait d' apprendre davantage.

Non, j' aimais ça actuellement. Beaucoup de mes textes corrigés spécialement de la treizième année j' ai z' est garder juste pour des références là, des expressions que.. Tu t' en rappelles pas toujours. (E1, F20, P4)

Correct. Comme j' trouve qu' on apprend d' c' te façon là. Bien peut-être que ma première année j' avais pas la même, ah.. opinion, parce que le secondaire j' pense qu' y nous avait donner une fausse impression. Mais après ça, comme c' est beau apprendre aussi. Parce que là, si c' est corrigé, tu le r' fait pu là. (E20, F28, P5)

Moi d' une façon j' aime ça d' être corrigé d' même à cause je sais j' ai besoin de m' améliorer donc, je ressent presque un fierté. Pour eux autres faut qu' y m' disent pour que puisse arriver à c' te niveau là. Mais aussi, j' aime l' idée que.. là. (E26, M20, P5)

Nos répondants tiennent à coeur leur éducation française. Tous ont opté de poursuivre leurs études post-secondaires en français, malgré l' inscription à quelques cours offerts en anglais. De plus, nombreux sont ceux qui veulent absolument obtenir leur cote 1 en français et non seulement en anglais. Cependant, il faut tout de même avouer que la communication

entre collègues se faisait principalement en anglais, sans reproche de la part du corps professoral.

7. *Sommaire*

Pour conclure, on aimerait prendre cette occasion pour faire un survol de toute l'information présentée dans ce chapitre. Évidemment, les révélations sont nombreuses ce qui peut rendre la rétention des énonciations difficile.

7.1 *La perception de la langue*

Dès le début, on a dévoilé qu'un grand nombre de répondants dans l'échantillon a effectivement désigné leur langue comme du joual ou du slang. C'est aussi à ce moment que l'on a entendu pour la première fois, la notion d'une langue franco-ontarienne. Pour ces personnes, la qualité de leur langue française n'est pas bonne. Cependant d'autres répondants de notre échantillon trouvent que leur qualité de langue est bonne. Alors, on a conclu que cette catégorisation est très subjective. Pour clarifier les incertitudes que peut créer cette situation, on a décidé d'utiliser la langue des professeurs comme barème de comparaison. Ici encore, on a rencontré des problèmes. Pour certains individus, la qualité de la langue des professeurs est en relation directe avec leur région de provenance. Malgré ce petit accrochage, le consensus était qu'en général les enseignants avaient une langue française supérieure à la leur. Par contre, cette révélation n'enlève rien quant à la fierté qu'éprouvent les membres de l'échantillon vis-à-vis leur identité comme francophones. Cependant, ils ont avoué que dans certaines instances, ils aimeraient avoir une meilleure maîtrise de la langue française.

7.2 *Les sentiments*

Certaines situations obligent une fréquentation entre les personnes qui utilisent la langue vernaculaire et celles qui utilisent la langue standardisée. Lors de ces occasions, l'échantillon a avoué ressentir un grand malaise, et même, parfois, des sentiments d'infériorité. Malgré ces émotions négatives, rares sont les répondants qui ne feront pas l'effort de s'exprimer en français, et encore moins fréquents sont ceux qui opteront de parler en anglais dans ces situations. Si les sentiments sont trop intenses, ils opteront plutôt de ne pas s'exprimer du tout.

À la lumière de ceci, on a demandé aux répondants de placer sur une échelle le niveau de confort qu'ils ressentiaient dans chaque langue. La langue vernaculaire est celle qui a reçu le score le plus élevé, suivi de très près de l'anglais (tous deux au delà de sept). Le score pour la langue standardisée était notablement moins élevé. Ce qui peut en effet expliquer les sentiments d'infériorité éprouvés par les membres du groupe.

7.3 *L'alternance linguistique*

La caractéristique la plus prononcée de la langue vernaculaire est le fait qu'il y a un changement continu entre la langue française et la langue anglaise. Alors on a demandé aux répondants d'identifier les facteurs qui peuvent influencer cette alternance linguistique. Parmi les plus mentionnés, on retrouve l'environnement, l'interlocuteur, l'habitude et un manque dans le répertoire du linguistique.

1. L'environnement

L'environnement a une grande influence sur l'alternance linguistique selon les répondants. Ils adapteront leurs langue à la situation, c'est à dire, si l'ambiance exige une langue plus formelle, ils feront un effort pour monter à ce calibre, mais dans une situation plus familiale, le niveau de langue sera plus aisé. Ils ne se méfieront pas de la qualité de leur français.

2. L'interlocuteur

La personne avec qui l'on converse peut avoir une grande influence sur l'alternance linguistique, disent les répondants. Si l'autre personne adopte un style de parler vernaculaire, le répondant fera de même, et l'inverse est aussi vrai. Et aussi, le niveau de langue correspond avec le statut de l'autre personne; plus élevé est son statut, plus élevé sera la qualité du français.

3. L'habitude

Plusieurs répondants ont avoué qu'ils ont développé un genre d'habitude vis-à-vis la langue. C'est à dire, que dans certaines situations ou encore, avec certaines personnes, ils ont tendance à parler d'une certaine façon et dans une certaine langue; parler dans l'autre langue ne leur semble pas naturel.

4. Un manque dans le répertoire linguistique

Le facteur qui a été mentionné le plus souvent pour expliquer l'alternance

linguistique est un manque dans le répertoire linguistique. Plusieurs répondants ont affirmé que lorsque le mot français leur manque pour exprimer une idée, ils utiliseront le mot anglais à sa place. Ce phénomène se produit de façon consciente pour certains, et pour d'autres, de façon inconsciente. De plus, cette occurrence ne se produit pas uniquement dans la langue parlée, mais aussi dans la langue écrite. La documentation française, genre instructions, est souvent problématique pour les membres de notre échantillon; ils ne comprennent pas toujours ce qui est écrit. Alors pour remédier la situation, ils se référeront à la version anglaise.

Mais il semble que l'idée de la compréhension explique le phénomène de l'alternance linguistique. Les répondants adaptent leur langue selon la nécessité de la situation, que celle-ci soit l'environnement, l'interlocuteur ou l'habitude, dans le but de se faire comprendre. Ils savent qu'un changement dans la langue pourra effectivement faciliter la conversation.

7.4 Reconnaissance de la langue

Le terme la «langue franco-ontarienne» est revenu souvent au cours des entrevues. Malgré l'utilisation du terme langue, les répondants ne l'identifient pas comme une langue distincte, mais plutôt ils la désignent comme un dialecte de la langue française. Mais ceci dit, ce ne sont pas tous les membre du groupe qui croient que celle-ci devrait être reconnue par la communauté francophone. Certains croient qu'il faut maintenir un niveau de français assez élevé pour éviter une anglicisation totale de la langue française. Pour d'autres, la langue franco-ontarienne fait partie de leur identité comme francophones vivant en Ontario, et devrait donc être reconnue comme tel.

7.5 Le test de compétence

Le test de compétence est l'instrument utilisé pour mesurer la capacité d'écriture des élèves. Les étudiants ont l'option d'écrire ce test dans l'une des deux langues officielles, soit le français ou l'anglais. Un grand pourcentage de l'échantillon a opté de l'écrire dans les deux langues, mais seulement dans le but d'obtenir un certificat de bilinguisme. Ils maintiennent qu'ils veulent absolument obtenir une cote 1 en français, malgré une certitude de réussite en anglais. Par la suite, on leur a donné l'option d'écrire ce test sous une forme vernaculaire. Pour un certain nombre de répondants cette option leurs plaisait, puisqu'ils croient déjà suivre ce style. Quant à l'autre partie de notre échantillon, la langue écrite standardisée est tellement intériorisée qu'ils ne croient pas être capables de s'exprimer suivant un style de langue vernaculaire.

7.6 Les agents de socialisation

Dans le réseau familial, la majorité de l'échantillon ont avoué que la langue d'usage ainsi que la langue maternelle est la langue vernaculaire. Cependant, à l'intérieur du réseau d'amis, le français vernaculaire est encore utilisé, mais l'anglais aussi occupe une grande place, si non plus grande.

Quant à l'école, et ce à tous les niveaux, la langue officielle, c'est à dire celle utilisée dans les salles de classes et avec les professeurs est le français standardisé. Cependant avec les amis ou dans les corridors, surtout au secondaire, l'anglais est dominant. Une fois rendus à l'université, les répondants ont des opinions divergentes à ce sujet: pour certains c'est le français qui domine, tandis que d'autres disent que c'est l'anglais. Mais chose certaine, la

langue française standardisée n'est utilisée que dans des fonctions officielles.

La correction de la langue est aussi divisée entre la langue parlée et la langue écrite. Les répondants témoignent qu'il y a une grande emphase placée sur la langue écrite, mais la langue parlée est rarement corrigée. En autant que l'effort était là, les professeurs sont satisfaits.

Chapitre 5

Interprétation des résultats

Commençons tout d'abord par rappeler l'objectif de cette recherche. On s'est fixé comme but d'explorer le rapport que les étudiants ont à l'égard de la langue française. Plus précisément, on visait à découvrir les facteurs qui font en sorte que des personnes de langue maternelle française vivant en Ontario n'utilisent pas le français standardisé comme moyen principal de communication, soit écrit ou parlé, mais optent plutôt d'utiliser un code linguistique vernaculaire ou encore un code linguistique anglais.

Comme proposition de recherche nous avons postulé que la langue française vernaculaire, et non la langue française standardisée, est effectivement la langue maternelle des Franco-Ontariens. Et c'est pour cette raison que ces derniers éprouvent une réticence envers la langue formelle ou standardisée; une incapacité d'établir un rapport avec celle-ci. Et comme la langue vernaculaire est, à la limite, un mélange du français et de l'anglais, et que les francophones vivant en Ontario sont en minorité, ces mêmes personnes ressentent souvent un rapport plus fort avec l'anglais qu'avec la langue française standardisée.

Les postulats qui ressortent de cette recherche sont nombreux, et ne s'excluent pas l'un l'autre. En effet, l'un semble découler de l'autre. Suivant la catégorisation du chapitre précédant, on révélera les postulats au fur et à mesure qu'ils semblent se présenter pour ensuite les expliquer et donc les théoriser. À partir de ceci, on sera en mesure d'avancer une conclusion valide à cette recherche, mais qui est unique à notre échantillon. On ne prétend pas pouvoir généraliser ces conclusions puisque le groupe de répondants qu'on a interviewés

ne représente qu'une petite portion de la population franco-ontarienne. Comme on l'a déjà dit, cette recherche est de nature exploratoire; son objectif est de dévoiler des facteurs qui peuvent mener à de nouvelles pistes de recherches.

1. *Les postulats*

1.1 *La perception de la langue*

Une certaine proportion de notre échantillon a qualifié sa langue française de joul, de slang ou de la langue «Franco-Ontarienne»

À la lumière des résultats qui démontrent une désignation de la langue française diversifiée, il est possible d'avancer que l'auto-qualification de la langue française semble se placer sur un continuum. À un extrême, on retrouve la notion du français de très haute qualité, le français par excellence. Souvent, dans les réseaux franco-ontariens, cette langue est surnommée «le français de France». À l'autre extrême du continuum, on retrouve la langue française anglicisée, c'est-à-dire qu'il y a autant, sinon plus, de mots anglais et d'expressions anglaises à l'intérieur de la phrase qu'il y a de mots et d'expressions françaises. Ceci pourrait être le «franglais». Mais entre ces deux extrêmes, il y a plusieurs degrés ou niveaux. Par conséquent, il est souvent difficile pour les répondants de juger précisément de la qualité de leur langue ou de la situer dans ce continuum. On peut certes déduire que lorsqu'ils disent que leur langue est du joul, du slang ou encore la langue franco-ontarienne, ils se situent davantage vers la droite du continuum (voir figure), et que lorsqu'ils la qualifient de bonne c'est plus à la gauche. Cependant, il est impossible de dire

la position exacte. Mais encore ici, il faut se rappeler que la perception de la qualité de la langue peut être la même, mais que la désignation que l'individu lui donne soit différente. Il est donc possible d'expliquer l'écart qui existe au sein de notre échantillon.

Français de France (standardisé)

Français français (vernaculaire)

Le français des professeurs est supérieur au français utilisé par la population étudiante

Lors de leurs recherches, Mougeon et Canale ont conclu que les francophones résidant en Ontario utilisent un système linguistique systématique et structuré qui diffère de la langue formelle enseignée dans les institutions. De plus, Bourdieu postule que les personnes de couches sociales inférieures apprennent une forme de communication qui est propre à leur environnement social mais que cette langue ne se conforme pas aux structures et aux sanctions de la langue formelle. Par le fait que la majorité de l'échantillon a avoué que leur langue maternelle, ainsi que leur langue d'usage, est le vernaculaire, les répondants viennent effectivement appuyer ces affirmations. Leur langue «franco-ontarienne» diffère sensiblement de celle des professeurs. Ainsi, les répondants jugent que le français utilisé par les professeurs surpasse de loin le leur en ce qui a trait à la qualité. Les professeurs semblent avoir une meilleure maîtrise de la langue française disent-ils. Alors, en raison des exigences académiques (la langue formelle enseignée dans les écoles), on pourrait avancer que le français parlé par les professeurs se penche plus vers la langue standardisée. La langue «franco-ontarienne» s'est plutôt développée en réponse à l'environnement social de la région (le français minoritaire) et alors, ne répond pas aux exigences de la langue formelle.

1.2 Les sentiments

Les répondants ne s'expriment pas de la même façon selon l'interlocuteur.

McNally stipule que la langue est conditionnée par la hiérarchie et la dominance sociale. Ainsi, les individus adoptent différents «speech genres» selon le contexte et la relation hiérarchique qui existent entre les interlocuteurs. Plus le statut de la personne est élevé, plus l'autre se méfiera de sa langue parlée. Le comportement des répondants se conforme effectivement à ce propos. Entre amis ou entre les membres de la famille, les répondants avouent qu'ils ne se méfient pas de leur langue, mais, qu'en présence d'un professeur, ils s'attardent plus sur la qualité de leur français.

Tel que le propose McNally, à l'intérieur d'un groupe intime, il n'existe pas de différence hiérarchique, tous sont égaux. Les individus ont tendance à se servir d'un «speech genre» ou encore de la langue vernaculaire acceptable à l'intérieur de ce réseau. Par contre, les professeurs occupent une position plus élevée sur l'échelle hiérarchique, ce qui impose un «speech genre» différent de celui utilisé dans le foyer ou entre les amis. Les étudiants se sentent obligés d'avoir recours à un répertoire linguistique plus vaste que d'habitude afin de communiquer adéquatement avec ces individus.

Les répondants éprouvent des sentiments négatifs lorsqu'ils sont confrontés avec la langue standardisée.

Berstein propose que les personnes de couches supérieures ont un avantage sur les personnes de la couche inférieure en raison de leur capacité de s'exprimer à la fois dans la langue standardisée et dans la langue vernaculaire. Les personnes de couches inférieures

n'ont pas cette option; la langue vernaculaire est leur seul moyen de communication. Par conséquent, dans des situations de fréquentations entre le standard et le vernaculaire, les répondants admettent ressentir de l'intimidation, du malaise et même de l'infériorité en raison de la différence linguistique. Afin de surmonter ces sentiments négatifs et aussi pour démontrer qu'ils sont capables de converser à leur niveau, les personnes tentent d'augmenter leur capacité linguistique, mais souvent sans succès. Les membres de l'échantillon avouent que cette amélioration linguistique ne leur vient pas naturellement, qu'ils trébuchent souvent sur leurs mots et qu'ils doivent faire un effort conscient pour ne pas retourner à leur langue de souche, le vernaculaire. Cet échec a pour effet l'accentuation des sentiments négatifs et alors le renforcement de la dominance linguistique du groupe supérieur.

1.3. L'alternance linguistique

Les facteurs les plus mentionnés par les répondants pour expliquer l'alternance linguistique sont l'environnement, l'interlocuteur, l'habitude et un manque dans le répertoire linguistique.

L'alternance linguistique se définit par le changement de la langue française à la langue anglaise à l'intérieur de la même phrase ou de la même idée. Selon l'échantillon, ce chevauchement dépend de l'environnement, de l'interlocuteur, de l'habitude ou encore d'un manque dans le répertoire linguistique.

L'environnement et l'interlocuteur

L'individu adapte sa langue aux exigences de la situation, disent les répondants. Lors d'une fonction formelle, il est nécessaire de se méfier de la qualité de la langue française, en

raison de l'ambiance. Par contre, dans un environnement social, moins formel, les mots vont sortir comme ils sortent. Le protocole linguistique qui existe dans ces situations est très flexible. Le fait que les répondants changent leur mode de communication selon l'environnement et l'interlocuteur atteste que les relations hiérarchiques ou encore les rapports de domination dictent le comportement. Les personnes (étudiants) de couches inférieures ressentent une obligation de se conformer aux exigences de la situation formelle (professeurs) afin d'éviter des sanctions. Par contre, lors d'une fonction sociale entre amis, les relations de domination sont non-existantes; tous sont égaux quant à la langue. Il n'y a pas de sentiments d'infériorité. Donc, l'individu utilise un langage qui est familier, non seulement pour lui, mais aussi pour ceux dans son entourage. Alors, on peut constater que l'individu adapte sa langue non pas seulement au milieu social, mais aussi aux exigences des strates hiérarchiques qui sont présentes dans l'environnement.

L'habitude

Les «speech genres», selon McNally, sont des genres de parler qui ont chacun leur propre vocabulaire, leur propre dialecte et leurs propres normes. Alors, il importe de se demander si le comportement linguistique qui se développe entre deux, ou plusieurs personnes, est effectivement une habitude ou encore si c'est une forme de «speech genres». Selon la définition que donne McNally, ne serait-il pas possible de dire qu'au cours de la relation entre ces personnes, qu'elle soit hiérarchique ou non, que ce genre de parler s'est développé afin de faciliter la conversation, et qu'elle est demeurée une partie intégrale de la relation?

Un manque dans le répertoire linguistique

Les données démontrent que l'alternance linguistique a souvent lieu lorsque le terme français manque à l'orateur. Les sentiments négatifs éprouvés par les répondants vis-à-vis leurs langue peuvent, en grande partie, expliquer cette lacune linguistique. Tel que mentionné, les répondants ont avoué que lorsqu'ils concentrent sur l'amélioration de la qualité de leur langue, ils trébuchent souvent sur leurs mots. Alors, ne serait-on pas en mesure de dire que ce manque dans le répertoire linguistique est le résultat de cette volonté? Que le malaise et l'intimidation font en sorte que les mots français manque à l'orateur?

Peu importe l'explication que donnent les répondants à l'alternance linguistique, il est évident que les relations hiérarchiques ainsi que les relations de dominance jouent encore un rôle très important.

1.4 La reconnaissance de la langue

La langue «franco-ontarienne» est effectivement un dialecte de la langue française.

La langue «franco-ontarienne» n'est pas une langue en elle-même, disent les répondants. Elle est plutôt un dialecte de la langue française, un régionalisme, une caractéristique du Nord de l'Ontario. Cette affirmation vient appuyer les conclusions qu'ont tiré les nombreux théoriciens déjà mentionnés au cours de ce travail. Pour récapituler, lors de leurs recherches Mougeon et Canale ont conclu que les Franco-Ontariens ont un système linguistique qui leur est propre, et donc différent de celui utilisé dans les écoles. Bourdieu dit que les couches sociales inférieures développent une forme de communication qui est

propre à leur environnement social. Et encore, on revient à l'idée de McNally portant sur les «speech genres». Mais à ceux-ci, il faut aussi ajouter la notion de l'assimilation en raison de l'incorporation de plusieurs mots et expressions anglaises dans ce dialecte. Toutes ces théories, à l'exception de l'assimilation, accentuent les différences quant aux statuts des individus.

La région de Sudbury, ainsi que les régions avoisinantes, sont reconnues comme étant un milieu minier et industriel. Par conséquent, sa population est en grande partie de classe ouvrière. Les résultats portant sur l'emploi des parents appuient cette affirmation car nombreux sont les mineurs, les mécaniciens, les électriciens et les travailleuses de la fonction publique. Il faut tout de même noter qu'il y a un nombre assez impressionnant de professeurs à l'intérieur du groupe mais que la majorité d'eux sont des femmes, et celles-ci sont, en général, mariées à un travailleur peu spécialisé. Le statut accordé à ces emplois n'est pas très élevé. On peut donc affirmer que l'échantillon provient majoritairement d'une strate inférieure. À la lumière de ceci, on est en mesure d'avancer que la langue «franco-ontarienne» s'est développée dans les couches inférieures et que celle-ci est différente de la langue standardisée qui est plutôt utilisée par une strate sociale plus privilégiée.

La langue «franco-ontarienne» ne devrait pas être reconnue par la communauté francophone

Certes, la langue «franco-ontarienne» est utilisée par la majorité des membres de l'échantillon, mais tous ne croient pas que cette «langue» devrait être reconnue par la communauté francophone. Pour certains, les sanctions des utilisateurs de la langue

standardisée sont nécessaires afin de maintenir un standard acceptable de la langue et que la seule façon d'améliorer leur langue est de se faire corriger. Ici encore, on retrouve un sentiment d'infériorité. Les individus semblent penser que leur langue est inacceptable et qu'elle doit être améliorée. La langue standardisée semble représenter, pour eux, le point de réussite; s'ils peuvent atteindre ce niveau, leur langue sera bonne.

Cette idée renvoie aux sentiments d'infériorité éprouvés par les répondants lorsqu'ils fréquentent quelqu'un qui utilise le français standardisé. Mais comme Berstein l'a affirmé, les personnes de couches inférieures ne peuvent pas accéder à la langue standardisée puisqu'elle ne leur est pas familière. Elles ne connaissent que la langue vernaculaire, et donc peuvent seulement s'exprimer avec celle-ci. De plus, les sentiments d'infériorité sont accentués en raison de nombreux échecs. Donc, la question reste à savoir si elles croient que leur langue ne mérite pas de reconnaissance en raison d'une peur de l'assimilation ou si elles croient que seule la langue standardisée est digne d'être reconnue.

Ce qui est à noter, c'est qu'au cours des entrevues, rares sont les personnes qui ont dit qu'elles se font reprendre leur français parlé (ce qui n'est pas le cas pour la langue écrite) par les membres du corps professoral. Par contre, tous étaient d'accord pour dire qu'ils ont souvent entendu dire qu'ils ne parlaient pas le bon français. Alors, il faut se poser la question à savoir qui les accuse de ne pas se servir d'un «bon» français si ce n'est pas les utilisateurs de la langue standardisée? Se peut-il que les sentiments d'infériorité soient tellement intériorisés, qu'ils s'imposent eux-mêmes des sanctions? Qu'ils font eux-même une comparaison entre leur langue et la langue standardisée et arrivent à la conclusion que leur langue n'est pas bonne, et par conséquent répandent cette négativité dans leur réseaux? Si

c'est le cas, les sentiments de domination dont parlent les théoriciens ne vont pas uniquement de haut en bas, mais plutôt de bas en haut et ensuite un retour vers le bas. C'est-à-dire que c'est la couche inférieure qui donne le pouvoir linguistique à la couche supérieure, qui en retour exerce cette puissance qui lui a été donnée. Certes, la couche supérieure a déjà une certaine autorité puisqu'elle est responsable du système scolaire et doit imposer cette langue à tous. Mais le vrai pouvoir vient du fait que le nombre de personnes qui utilisent le vernaculaire est fort plus élevé que ceux qui utilisent le français standardisé, mais c'est ce deuxième groupe qui a le prestige, l'honneur d'être reconnue comme la bonne langue. Les personnes provenant de la couche supérieure ne sont pas obligées de renforcer les sanctions de la langue standardisée puisque les personnes des couches inférieures le font pour eux.

1.5 Le test de compétence linguistique

Le style d'écriture standardisé est intériorisé.

Il faut maintenant faire un retour au continuum portant sur la désignation de la langue française afin de comprendre la réticence que ressentent les personnes vis-à-vis le test de compétence linguistique soit standardisé ou soit vernaculaire. On constate que plus la personne se situe vers la gauche (le français de France), plus sa qualité de langue parlée sera élevée. Son rapport avec la langue standardisée est donc plus fort. Cela dit, on est en mesure de postuler que plus ce rapport est fort, plus la personne intériorisera la langue standardisée dans son écriture. Et alors, ce seraient ces personnes qui choisiraient d'écrire le test de compétence linguistique suivant un style standardisé. L'inverse est aussi vrai; plus la personne se situe vers la droite du continuum, moins son calibre de langue française sera

élevé; son rapport à la langue standardisée sera donc faible. Et alors, moins le rapport est fort, moins la personne pourra utiliser un style formel d'écriture.

Malgré un effort pour lire les documents (questionnaires, instructions) en français, l'anglais est souvent utilisé pour rendre le message plus clair.

L'alternance linguistique n'est pas uniquement un phénomène qui se produit dans la langue parlée. Elle se produit aussi dans la lecture. Encore ici, on revient à la notion du rapport qui existe entre le répondant et la langue standardisée. Si le rapport est inexistant ou encore faible, la personne se servira davantage de la langue vernaculaire et, alors, ne sera pas familière avec le vocabulaire et la structure du style standardisé. Ils lui sembleront plutôt étranges et complexes. Et comme la langue vernaculaire est la langue de préférence de la majorité de l'échantillon, on peut postuler que ceci est effectivement le cas pour plusieurs d'entre eux. En raison d'une incertitude envers la langue formelle, les personnes ont recours à ce qui leur est aussi familier, soit la langue anglaise.

Ce retour à la langue anglaise peut aussi être un effet de l'assimilation, par l'entremise des agents de socialisation, qui en retour, jouent un rôle dans la dissolution du rapport avec la langue française. À tous les jours, les individus sont bombardés d'annonces publicitaires anglaises, de documentation anglaise, (que ce soit de documents officiels ou encore des journaux, des revues ou des livres), de la télévision anglaise. Et par conséquent, ils sont plus familiers avec les termes anglais, et les trouvent plus facile à comprendre. De plus, ce qui se produit souvent est l'intégration de ces termes anglais dans des phrases françaises, jusqu'au point où les personnes ne peuvent plus identifier le bon terme français.

Au bout du chemin, cette incompréhensibilité de la langue française est expliquée, non pas par la non-reconnaissance des mots, mais plutôt par une mauvaise traduction.

1.6 Les agents de socialisation

La langue maternelle ainsi que la langue d'usage des répondants est le vernaculaire

Selon McNally, les individus adoptent différents «speech genres». Ceux-ci représentent une façon de s'exprimer chacun avec leur propre vocabulaire, leur propre dialecte, et leurs propres normes. À l'intérieur d'une famille, ou même d'un réseau intime, il existe des mots, des expressions qui sont propres à ce milieu. Pour ce qui est de l'échantillon, la langue vernaculaire peut effectivement être un «speech genre». Celle-ci est leur langue maternelle, ainsi que leur langue d'usage, mais elle ne se conforme pas à la langue standardisée. Donc, elle a son propre vocabulaire, son propre dialecte et ses propres normes qui correspondent aux besoins de son environnement social. Donc, on peut conclure que dans un tel environnement, le rapport avec la langue standardisée n'est pas établi, puisqu'il n'est pas valorisé.

L'anglais est souvent utilisé entre amis.

Les pairs sont l'agent de socialisation qui exercent le plus d'influence sur l'individu. Il est primordial de se faire accepter par ses amis. Par conséquent, ce sont les pairs qui influencent les normes de conduite durant l'adolescence. Et l'une de ces normes semble être le refus de la langue française, et ce dans toutes ces formes. Les répondants attestent qu'à cette époque dans leur vie, le fait de parler français n'était pas «cool».

Cependant, une fois rendu à la fin des études secondaires et au début des études post-secondaires, il semble y avoir une renaissance de la valorisation de la langue française. Les personnes font un effort conscient pour s'exprimer en français. Cependant, le français utilisé n'est pas encore d'un calibre standardisé. Les personnes s'expriment encore selon leur capacité, soit avec le vernaculaire.

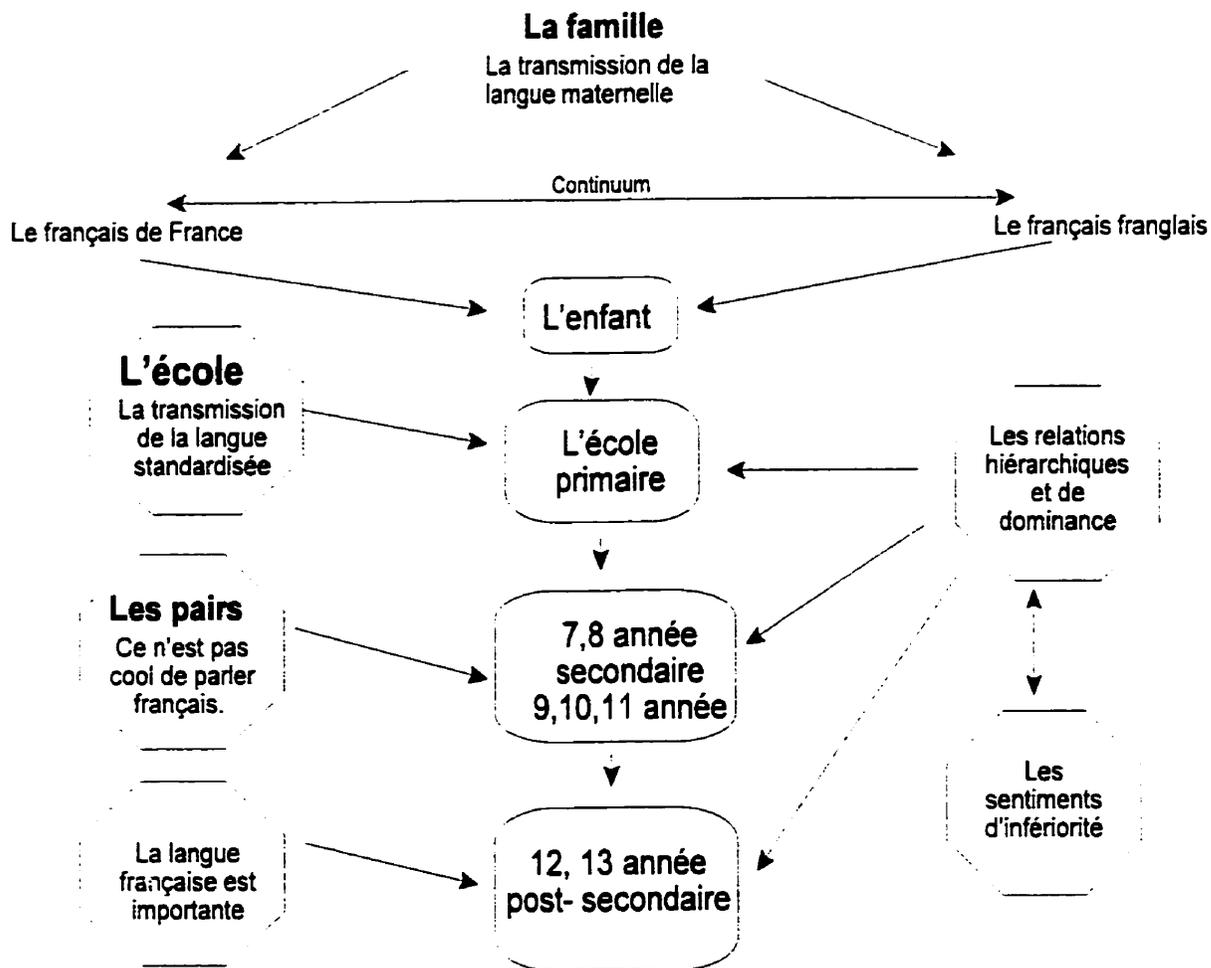
La langue d'instruction est le français standardisé

Le seul agent qui semble favoriser la langue standardisée est l'école. Dans cet environnement, le style formel est dominant. Les étudiants l'entendent continuellement dans leurs cours, le lisent dans les livres, sont encouragés de s'exprimer de cette façon, et sont surtout exigés de l'utiliser dans leur rédactions. En dépit de tous ces efforts, le style formel n'est souvent pas intériorisé en raison d'une influence plus prononcée des autres agents. Le vernaculaire est valorisé dans la famille, et c'est l'anglais qui est utilisé entre amis, ce qui laisse peu de place pour la langue standardisée.

2. L'influence des facteurs externes et des facteurs internes

L'interprétation des données montre qu'à eux seuls, ni les facteurs internes, ni les facteurs externes identifiés au début peuvent expliquer le développement de la langue vernaculaire, ainsi que la lacune qui existe au niveau du rapport avec la langue standardisée. Le Franco-Ontarien vit avec l'influence des deux quotidiennement. Elles sont toutes deux une réalité incontestable de la vie d'un individu francophone vivant en Ontario. À la limite, on pourrait dire qu'elles sont à la base de l'identité franco-ontarienne. Le graphique suivant a pour objectif de montrer la pénétration de ces agents à différentes époques de la vie .

L'influence des facteurs internes et des facteurs externes



À la lumière de l'information présentée dans ce chapitre, on peut affirmer que notre proposition de recherche est effectivement confirmée: la langue vernaculaire, et non la langue standardisée, est la langue maternelle des Franco-Ontariens. De plus, la réticence qu'éprouvent ces individus envers la langue formelle, ainsi que leur incapacité de l'intérioriser, donc d'établir un rapport avec celle-ci, provient de cette appartenance linguistique. La langue vernaculaire est la seule langue qu'ils connaissent et maîtrisent bien; ils ont beaucoup de difficulté à s'exprimer dans la langue standardisée. Donc, il est évident que le rapport à la langue standardisée est faible ou inexistant; c'est la langue vernaculaire qui est leur patrimoine.

CHAPITRE 6

Conclusion

Les francophones vivant en Ontario sont minoritaires, ce qui rend le rapport à leur langue maternelle difficile. Souvent, ils sont obligés d'emprunter la langue anglaise pour lire, écrire et communiquer oralement. Par conséquent, les Franco-Ontariens sont devenus, au fil des ans, de plus en plus bilingues. Ils se sentent obligés d'adapter leur mode de communication à la situation contextuelle qui est souvent anglaise. L'intégration du bilinguisme dans la vie quotidienne des Franco-Ontariens, qui est une réalité incontournable, ne peut qu'avoir un effet néfaste sur la préservation de la langue française. En effet, on constate qu'au cours des dernières années, le taux de francophones en Ontario a diminué.

Les facteurs qui peuvent effectivement expliquer cette diminution sont divers et nombreux. Pour les fins de cette recherche, ils ont été regroupés en deux catégories: les facteurs externes et les facteurs internes. En ce qui a trait aux facteurs externes, on retrouve tous les éléments qui ont rapport au phénomène d'assimilation et d'anglicisation. Parmi ceux-ci, on retrouve l'exogamie, les agents de socialisation, la distinction entre la langue maternelle et la langue d'usage, la répartition géographique et l'environnement. L'idéologie assimilationniste propose que les Franco-Ontariens vivant dans un milieu minoritaire (que ce soit dans leur environnement social ou que ce soit dans le foyer) sont souvent portés à abandonner leur identité francophone, et à adopter les normes et les coutumes anglaises, y compris la langue.

Les éléments explicatifs pour les facteurs internes sont l'alternance linguistique, le

français formel et le français vernaculaire, les inégalités sociales et les «speech genres». Cette section révèle qu'il existe une distinction à l'intérieur de la langue française entre la langue standardisée (celle utilisée dans les écoles, entre autres) et la langue vernaculaire (la langue commune). Chacune appartient à un environnement social distinct, et n'est valorisée qu'à l'intérieur de cet environnement. Par conséquent, les Franco-Ontariens ressentent une pression sociale d'utiliser le français formel dans certains contextes et le français vernaculaire dans d'autres. Certains auteurs attribuent cette différenciation quant à la langue aux inégalités sociales qui existent dans la société. Ils stipulent que les personnes provenant de groupes sociaux inférieurs utilisent exclusivement, ou presque, la langue vernaculaire, et ne ressentent pas de rapport avec la langue standardisée ou tout au plus un rapport difficile. Par contre, les personnes de strates sociales supérieures peuvent communiquer dans les deux dialectes en raison de leur statut élevé et tout ce que cela entraîne au niveau de la culture, de l'éducation.

En vertu de cette information, ce travail s'est donné comme objectif d'étudier les facteurs qui font en sorte que la langue standardisée n'est pas la langue de préférence des Franco-Ontariens. Des entrevues effectuées auprès de 26 étudiants et étudiantes de l'Université Laurentienne ont permis de tirer certaines conclusions quant au rapport que ressentent les Franco-Ontariens vis-à-vis la langue française standardisée.

En effet, dans la population étudiée, les résultats montrent qu'un bon nombre d'entre eux ont désigné leur langue comme étant du «slang», du joual ou encore la langue «franco-ontarienne». De plus, celle-ci semble être non seulement leur langue d'usage mais aussi leur langue maternelle.

À l'intérieur de leur réseau, la langue vernaculaire est courante; elle est la langue utilisée dans le foyer familial, ainsi que dans le réseau d'amis (malgré une utilisation, parfois dominante de la langue anglaise à l'intérieur de ce dernier groupe). Le seul contact qu'ont les Franco-Ontariens avec la langue standardisée est surtout à l'intérieur des institutions académiques ou gouvernementales. Donc on peut conclure que le rapport qu'ils ressentent vis-à-vis celle-ci est faible.

En dépit d'une grande fierté d'être Franco-Ontariens, une comparaison entre la langue standardisée et la langue vernaculaire amène les répondants à dire que la langue des professeurs (la langue standardisée) est supérieure à la leur. Au delà ce sentiment d'infériorité linguistique, ils avouent aussi se sentir intimidés, mal à l'aise et même inférieurs lorsqu'ils fréquentent quelqu'un qui utilise ce mode de communication quotidiennement. Cependant, jamais nieront-ils leur langue française. Ils feront toujours l'effort pour s'exprimer en français, et non en anglais, peu importe les sentiments négatifs.

Alors comment expliquer ces sentiments négatifs qu'éprouvent les répondants? Qu'est-ce qui fait que dans le réseau familial ou amical, ils ressentent une grande fierté pour leur langue, alors qu'en présence de personnes qui utilisent la langue standardisée, ces mêmes personnes se sentent inférieures?

Plusieurs explications plausibles à ce phénomène ont été présentées au cours de ce travail mais, en réalité, ils reviennent tous à dire la même chose: la langue utilisée répond aux exigences du milieu social, ainsi qu'aux attentes de l'interlocuteur. De plus, le groupe social auquel une personne appartient aura une grande influence sur la langue utilisée.

Mougeon et Canale ont conclu que le français utilisé par certains Franco-Ontariens

diffère sensiblement du français standard. Cependant, les auteurs stipulent que le style de langue utilisé par ces personnes est un véritable système linguistique qui correspond à d'autres normes que celles du français standard, c'est-à-dire à des normes régionales, socio-économiques et stylistiques qui sont particulières aux Franco-Ontariens.

Selon Monica Heller la variété dans la langue française provient du fait qu'il y a à l'intérieur des écoles des personnes provenant de différentes couches sociales, et que la langue vernaculaire est un élément authentique du répertoire linguistique franco-ontarien.

Pierre Bourdieu propose que les gens apprennent une forme de communication qui est propre à leur environnement social; un parler qui leur permet de communiquer (c'est à dire de comprendre ce qui est dit et aussi de se faire comprendre) à l'intérieur de leur milieu social. Par contre, cette langue ne se conforme point aux structures et aux sanctions de la langue formelle.

Berstein constate que la différence linguistique qui existe entre les personnes de groupe social supérieur et ceux de groupe social inférieur provient du fait que chacun accorde une importance différente aux différentes potentialités du langage, ce qui oriente les personnes vers des types de relations différentes avec les choses et les personnes.

Enfin, McNally propose que les relations hiérarchiques qui existent entre les personnes ont une grande influence sur la langue. Cette dernière est, en effet, conditionnée par la hiérarchie et la domination. Les personnes vont utiliser différents «speech genres» selon le contexte social, y compris surtout la relation de domination qui existe entre les personnes.

Notre conclusion est que la langue vernaculaire utilisée par les Franco-Ontariens, ou

encore la langue «franco-ontarienne», est effectivement un «speech genre» développé pour répondre aux exigences d'un milieu majoritairement anglophone. Il est impossible de nier l'influence anglaise sur la langue française en Ontario. En raison d'un bombardement incessant de la langue anglaise, les Franco-Ontariens s'en ont approprié certains aspects et les ont intégrés dans leur langage quotidien. La langue vernaculaire est en effet caractérisée par l'alternance linguistique; il y a un chevauchement constant de la langue française et de la langue anglaise à l'intérieur d'une même phrase ou d'une même idée. Mais cette langue vernaculaire, comme on l'a déjà mentionné, est la langue maternelle et la langue d'usage des Franco-Ontariens. Elle fait partie de leur culture et de leur identité. À l'intérieur de leur groupe social, ils l'utilisent sans peur de récriminations; tous s'expriment de la même façon.

Cependant, cette langue commune ne répond pas aux exigences de la langue formelle, celle qui est utilisée dans les écoles. En raison de son statut, cette dernière est considérée comme étant le «bon» français. Les personnes qui utilisent ce langage occupent, habituellement, un statut social plus élevé que ceux qui utilisent le vernaculaire. Les relations hiérarchiques et dominantes sont déjà en place, et donc les personnes y adhèrent. Plus le statut d'une personne est élevé, plus l'autre personne d'un statut inférieur se méfie de la qualité de la langue afin d'éviter des sanctions. En présence d'une personne provenant d'un groupe supérieur, les personnes d'un groupe inférieur tentent d'améliorer la qualité de leur langue afin de se conformer aux exigences de la langue standardisée, souvent sans succès. Par conséquent, les sentiments d'infériorité sont accentués, ce qui, en retour, renforce les relations hiérarchiques existantes.

En dépit de cette différence qui existe au niveau de la langue parlée, elle n'est pas

aussi prononcée quant à la langue écrite. Plusieurs personnes ont affirmé qu'elles seraient incapables de s'exprimer dans une langue vernaculaire écrite; elles ont intériorisé la langue standardisée quant à leur capacité de rédaction. Donc, le rapport qu'éprouvent certaines personnes vis-à-vis la langue standardisée est assez prononcé en ce qui a trait à l'écriture. Cependant, il faut noter qu'un certain pourcentage de notre échantillon a tout de même démontré un penchant pour la langue vernaculaire écrite. Alors on ne peut pas conclure que la préférence quant à la langue écrite est la même pour tous les Franco-Ontariens.

En ce qui a trait à la capacité de lecture, c'est-à-dire lire la documentation française, il semble que la tendance retourne vers l'alternance linguistique. Les répondants avouent que s'ils ne comprennent pas le message transmis en français, la version anglaise leur fournira l'information désirée. On peut donc encore conclure que le rapport à la langue standardisée est encore faible dans cette circonstance.

Il est possible de dire que les Franco-Ontariens, du moins ceux de notre échantillon, se sentent intimidés par la langue standardisée, et donc inférieurs. Les relations hiérarchiques et dominantes pèsent très lourdes sur leurs épaules. Ils vivent sous un nuage linguistique noir: leur langue vernaculaire est sans valeur. Cependant, une fois les strates hiérarchiques éliminées, entre égaux, la langue «franco-ontarienne» est exprimée avec une fierté insurpassable. Elle constitue une partie intégrale de leur identité, et de leur culture franco-ontarienne. Ils ressentent un rapport incontestable avec ce dialecte de la langue française.

Implications pour le système éducatif

Par contre, cette différenciation qui existe à l'intérieur de la langue française pose un grand défi pour les institutions académiques, et plus particulièrement les enseignants. Le mandat du système scolaire est de transmettre la langue standardisée aux étudiants, mais comme les résultats de cette recherche l'ont montré, celle-ci n'a aucune valeur pour les Franco-Ontariens. Elle est effectivement à la base de toute une gamme de sentiments négatifs. La langue vernaculaire est la langue de souche pour ces derniers. Elle est reconnue et valorisée dans les milieux sociaux et familiaux, mais pas dans les institutions académiques.

Alors comment faire pour enseigner aux étudiants et étudiantes de langue française en Ontario? Doit-on continuer à transmettre à ces étudiants et étudiantes franco-ontariens la langue standardisée afin de répondre aux exigences du système scolaire malgré le fait que cette langue leur est étrange, qu'elle est souvent mal comprise, qu'elle n'est pas utilisée et encore moins valorisée, et de plus leur cause de l'angoisse? Ou encore doit-on transformer le mandat académique afin que la langue vernaculaire soit acceptée et valorisée dans les écoles, ce qui peut avoir comme effet, pour certains, l'assimilation totale de la langue française standardisée? C'est le défi et le dilemme qui guettent de plus en plus l'éducation à tous les niveaux en milieu franco-ontarien.

La solution n'est pas évidente et est difficile à trouver. La situation idéale serait-elle l'intégration des deux dialectes dans le système scolaire, mais est-il plausible de croire que la langue standardisée et la langue vernaculaire peuvent effectivement co-exister?

On s'est attardé sur le problème qui existe à l'intérieur des institutions académiques

mais il ne faut pas croire que seules les écoles sont responsables du décalage qui existe entre la langue standardisée et la langue vernaculaire. En effet, plusieurs institutions gouvernementales ainsi que privés utilisent une langue standardisée, surtout lors d'un échange écrit, ce qui en retour, accentue les sentiments négatifs qu'ont mentionné les répondants au cours des entrevues.

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, Gratien
1995 «Le “mariage mixte”: famille, transfert linguistique et changement culturel» dans *Familles francophones; multiples réalité*, Collection fleur-de-trille, Institut Franco-Ontarien, Sudbury, pp. 135-148.
- Bakhtine, Mikhail (V.N. Volochinov)
1977 *Le marxisme et la philosophie du langage: essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 233 p.
- Bernard, Roger
1996 *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Essai/ Le Nordir, 181 p.
- Bernard, Roger
1996 «Portrait démolinguistique de l'Ontario français» dans *Revue du Nouvel-Ontario*, no 20, pp. 15-40.
- Bernard, Roger
1991 *Un avenir incertain: comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Vision d'avenir/Fédération des jeunes Canadiens français Inc., 279 p.
- Bernstein, Basil
1977 «Language and social class» dans *Class, Codes and Control: Volume I Theoretical Studies towards a Sociology of Language*, London, Routledge & Kegan Paul, pp. 62-67.
- Bernstein, Basil
1975 «Développement linguistique et classe sociale: une théorie sociologique de l'apprentissage» dans *Langage et classes sociales: codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Les éditions de Minuit, pp. 25-62.
- Boissonneault, Julie
1996 «Bilingue/francophone, Franco-Ontarien/Canadien français: choix des marques d'identification chez les étudiants francophones» dans *Revue du Nouvel-Ontario*, no 20, pp. 173-192.
- Bourdieu, Pierre
1994 *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions de Seuil, 251 p.

- Bourdieu, Pierre
1982 *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.
- Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron
1964 *Les héritiers, les étudiants et la culture*, Paris, Les Éditions de Minuit, 189 p.
- Campeau, Robert
1993 «La socialisation: l'individu, un être social» dans *Individu et Société: Introduction à la sociologie*, Montréal, Gaëtan Morin, pp. 126-166.
- Canale, Micheal et Raymond, Mougeon
1978 «Problèmes posés par la mesure du rendement en français des élèves franco-ontariens» dans *Actes de colloque 1 février 1978: Langue maternelle langue première de communication?*, Université Laurentienne, Sudbury, Institut franco-ontarien, pp. 39-58.
- Cazabon, Benoît
1996 «Des marqueurs linguistiques de l'identité culturelle» dans *Revue du Nouvel-Ontario*, no 20, pp. 217-256.
- Cazabon, Benoît
1978 «Peut-on mesurer la langue maternelle? Quelques observations à partir des résultats obtenus au Test BGC-75» dans *Actes de colloque 1 février 1978: Langue maternelle langue première de communication?*, Université Laurentienne, Sudbury, Institut franco-ontarien, pp. 7-21.
- Corbeil, Jean-Pierre
1998 «Alphabétisme: La langue parlée fait-elle une différence?» dans *Tendances sociales canadiennes*, no 51, hiver, pp. 2-7.
- Denis, Claire et al.,
1991 «La culture» dans *Individu et Société*, New York, McGraw-Hill, pp. 76-88.
- Déry, Lucie
1989 «L'évaluation» dans la série de livres *Alpha Communautaire chez les franco-ontariens*, Toronto, Ministère de la Formation professionnelle, 71 p.
- Desmarais, Louise
1990 «Excusez-moi, j'ai oublié mes lunettes...» dans *Vie Ouvrière*, mars/avril pp. 28-30.

- Duquette, Georges
1997 *Vivre et enseigner en milieu minoritaire: théorie, recherches et applications pédagogiques*, Sudbury, Les presses de l'Université Laurentienne, 78 p.
- Garceau, Marie-Luce
1998 *Rapport Alphabétisme des adultes en Ontario français: résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, Sudbury, Le Centre Fora, 111 p.
- Gilbert, Anne
1996 «L'espace francophone: regard sur les pratiques linguistiques dans différents milieux» dans *Pour un espace de recherche au Canada français: Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Les Presse de l'Université d'Ottawa, pp. 53-74.
- Hébert, Yvonne
1996 «Mes amis sont bilingues, comme MOI!» dans *Pour un espace de recherche au Canada français: Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Les Presse de l'université d'Ottawa, pp. 141-158.
- Heller, Monica
1996 «L'école et la construction de la norme en milieu bilingue» dans *Aile*, no. 7.
- Heller, Monica
1994 «La sociolinguistique et l'éducation franco-ontarienne» dans *Sociologie et sociétés*, vol. XXVII, no.1, printemps, pp. 155-166.
- Heller, Monica
1994 *Crosswords: Language, Education and Ethnicity in French Ontario*, New York, Mouton de Gruyter, 252 p.
- Heller, Monica
1988 «Where do we go from here » dans *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Amsterdam, Mouton de Gruyter, pp. 265-273.
- Heller, Monica et Laurette Lévy
1992 «La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte: féminité et ethnicité» dans *Recherches féministes*, vol.5, no. 1., pp. 59-82.
- Heller, Monica et Laurette Lévy
1991 *Les mariages linguistiquement mixtes: créativité et contradictions*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne/ Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 52 p.

- Heller, Monica et al.,
1986 *La migration et l'immigration francophones en Ontario: leur incidence sur l'éducation, l'assimilation et la mobilité sociale*, Toronto, Centre de recherches en éducation franco-ontarienne/ Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, 11 p.
- Laflamme, Simon et Christiane Bernier
1996 *Souvent... en français; rapport de l'enquête sur les habitudes de lecture et d'écriture des francophones de l'Ontario*, Sudbury: Université Laurentienne, Le Centre Fora, 56 p.
- Laflamme, Simon et Christiane Bernier
1998 *Vivre dans l'alternance linguistique: Médias, langue et littérature en Ontario français*, Sudbury: Université Laurentienne, Le Centre Fora, 128 p.
- Laflamme, Simon et Ali Reguigui
1997 *Deux Groupes Linguistiques; une communication de masse*, Harmattan Inc., Montréal, 205 p.
- Laflamme, Simon et Ali Reguigui
1996 «La compétence linguistique: homogénéisation et individualisation» dans *Revue du Nouvel-Ontario*, no 20, pp. 193-216
- Laflamme, Simon et al.,
1998 «Interrelations des médias et lecture en contexte francophone minoritaire» dans *Communications*, vol. 18, no. 1, pp. 87-101.
- McNally, David
1997 «In Defense of History:Marxism and the Postmodern Agenda» dans *Monthly Review Press*, New York, Ellen Meiksins Wood & John Bellamy Foster, pp. 26-42.
- Melanson, Natalie
1996 «Adaptation ou assimilation? Les comportements linguistiques d'une famille franco-ontarienne de Sudbury» dans *Revue du Nouvel-Ontario*, no 20, p. 137-172.
- Mougeon, Raymond et Michael Canale
1978 «Assimilation linguistique des jeunes Franco-ontariens» dans *Actes de colloque 1 février 1978: Langue maternelle langue première de communication?*, Université Laurentienne, Sudbury, Institut franco-ontarien, pp. 23-37.

Poplack, Shana

1988 «Contrasting patterns of codeswitching in two communities» dans *Codeswitching: Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Amsterdam, Mouton de Gruyter, p. 215-244.

Stebbins, Robert A.

1996 «Le style de vie linguistique: une nouvelle optique pour l'étude des communautés francophones hors Québec» dans *Pour un espace de recherche au Canada français: Discours, objets et méthodes*, Ottawa, Les Presse de l'université d'Ottawa, p. 127-140.

Van Meter, Karl M. (dir)

1992 «Pierre Bourdieu» dans *La Sociologie*, Paris, Larousse, pp. 787-804.

Wagner, Serge

1992 «L'alphabétisation et la refrancisation des francophones en milieu minoritaire» dans *Éducation et francophonie*, vol. 20, no. 2, août, p. 30-33.

Wagner, Serge et Pierre Grenier

1990 *Analphabétisme de minorité et alphabétisation d'affirmation nationale: à propos de l'Ontario français*, Toronto, Ont.: Ministère de l'éducation, Unité de l'alphabétisation communautaire et en milieu de travail, 506 p.

Annexe 1: La lettre de participation

Chère étudiante, cher étudiant

Je suis une étudiante au niveau de la maîtrise en sociologie ici à l'Université Laurentienne. Selon les exigences de ce programme, je dois rédiger une thèse sur un sujet particulier. Je propose d'examiner l'écart qui semble exister entre la langue française utilisée dans les institutions académiques et la langue française utilisée dans les réseaux de la famille et des ami-e-s à partir de la perception de étudiants et des étudiantes francophones de la Laurentienne.

Afin d'accomplir cette tâche, j'envisage mener de brèves entrevues, d'une durée moyenne de 30 minutes, auprès des étudiants et des étudiantes de l'Université Laurentienne qui ont subi le test de compétence linguistique.

Toute information recueillie au cours de cette recherche demeurera confidentielle et ne servira que pour les buts de cette recherche. De plus, aucune information spécifique ne sera dévoilée dans le rapport final. Si vous avez des questions au sujet de cette recherche, n'hésitez-pas de me contacter au 523-0785, ou encore, vous pouvez contacter mon directeur de thèse Dr Donald Dennie au 675-1151 poste 4303.

Enfin, je vous demande de remplir ce formulaire exprimant votre désir de participer ou non à cette recherche.

Je vous remercie de votre coopération.

Rachelle Arbour Gagnon

COCHEZ VOTRE RÉPONSE

J'accepte de participer à cette recherche oui non

Si vous acceptez, s'il-vous-plaît inscrivez votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que la cote que vous avez reçue au test de compétence linguistique et je vous communiquerai avec vous sous peu afin de déterminer une date convenable pour mener l'entrevue.

Nom: _____

Tél.: _____

Cote du test de compétence linguistique: _____

Annexe 2: Le questionnaire

Partie I:

Pour commencer, on va faire un retour sur ton école secondaire

1. Est-ce l'école était de langue française, anglaise ou bilingue?
2. Est-ce que les étudiants parlaient plus souvent en anglais ou en français
 - a) avec les professeurs
 - b) entre amis
 - c) dans la salle de classe
 - d) aux pauses
 - e) durant les activités para-scolaires
3. Est-ce que les professeurs reprenaient souvent ta langue parlée? corrigeaient tes textes écrits?
4. Le français parlé par les professeurs au secondaire est-il comparable à la langue parlée par les professeurs à l'Université. Sinon, expliquez la différence.
5. Dans ta famille, est-ce que tu parlais français ou anglais avec
 - a) ton père
 - b) ta mère
 - c) ta soeur et/ou frère
 - d) tes ami-e-s
6. Comment est-ce que ta famille ou tes amis réagissent lorsque tu utilises le bon français?

Partie II:

1. As-tu fait des études collégiales?
2. As-tu suivi le cours en français ou en anglais?
3. Est-ce que les étudiants parlaient plus souvent en anglais ou en français
 - a) avec les professeurs
 - b) entre amis
 - c) dans la salle de classe
 - d) aux pauses
 - e) durant les activités para-scolaires
 - f) pub/ bar

Partie III

1. Ici à l'Université, est-ce que la majorité de tes cours son en français ou en anglais?
2. Est-ce que est-ce que les étudiants parlent plus souvent en anglais ou en français
 - a) avec les professeurs
 - b) entre amis
 - c) dans la salle de classe
 - d) aux pauses
 - e) durant les activités para-scolaires
 - f) pub/bar
3. Est-ce que le français utilisé en général par les professeurs dans la salle de classe ressemble à celui que tu te sers avec tes amis? Avec les membres de ta famille?
4. Pourrais-tu comparer ta langue parlée? ta langue écrite? avec celle des professeurs? Quelle est la différence dans la qualité?
5. Est-ce que tu t'es déjà fait corriger ou reprendre par 1) des professeurs 2) par tes parents 3) d'autres parce que tu n'utilisais pas un "bon" français?
6. Comment te ressens-tu lorsqu'on corrige tes textes ou quand on reprend ta langue parlée? Depuis quand est-ce que tu le ressens comme ça?
7. Est-ce que ça d'utiliser à la fois le français et l'anglais à l'intérieur de la même phrase ou de la même idée? Dépend de la personne? par habitude?
8. Si oui, est-ce que ceci ce produit plus souvent dans un texte écrit ou dans une conversation parlée?
9. Pourquoi est-ce que tu fais ce "switch"? Quels facteurs influencent ce changement de langue?
10. Est-ce que tu évites de parler en français avec certaines personnes parce-que tu penses que ton français n'est pas assez "bon"?
11. Lorsque tu parles avec quelqu'un que tu juges a un très bon français, comment est-ce tu te sens?
12. Lorsque tu remplis un questionnaire ou lorsque tu lis des instructions, choisis-tu la version française ou la version anglaise? Pourquoi? Quels facteurs influencent ton choix de langue?
13. En général, est-ce que tu te sens plus à l'aise 1) dans le français de la classe ou de l'école,
2) dans le français utilisé avec tes amis ou 3) en anglais? Place les sur un échelle.

14. Quelle de ces trois langues est ta langue maternelle?. Depuis quand est-ce que tu le ressens comme ça?

15. Est-ce que ça t'arrive à l'université de suivre des cours en anglais parce que tu penses mieux réussir, mieux comprendre?

16. Si oui, as-tu mieux réussi, mieux compris?

17. Est-ce que la qualité de français exigé au test de compétence linguistique est comparable au langage que tu utilises avec tes amis? Avec les membres de ta famille?

18. Est-ce que tu peux me dire quelle a été ta cote dans le test de compétence linguistique? Si un 2 ou plus, comment t'est-tu senti lorsque tu as eu cette note? Qu'est-ce que tu as pensé?

19. Pourquoi penses-tu ne pas avoir réussi le test du premier coup?

20. Si tu pouvais écrire le test dans la même langue que tu utilises avec tes amis, crois-tu mieux réussir au test de compétence linguistique?

21. Si tu as eu un 2 ou plus, et si tu ne passes pas le cours LIP, penses-tu essayer le test en anglais? Si oui, pourquoi?

22. Crois-tu que ta langue parlée est une véritable langue?

23. Devrait-elle avoir une certaine reconnaissance dans la communauté francophone? Si quels suggestions aurais-tu a faire?

24. Es-tu fier de ta langue parlée?

Partie IV

1. En quelle année académique est-tu?

2. Dans quel discipline?

3. Quel âge as-tu?

4. Quel est l'occupation de ton père?

5. Quel est l'occupation de ta mère?

6. Quelle est la langue maternelle de ta mère?
7. Est-ce qu'elle a fréquenté une école francophone?
8. Quelle est la langue maternelle de ton père?
9. Est-ce qu'il a fréquenté une école francophone?
10. De quelle région géographique proviens-tu?